

UNIVERSITÉ BADJI MOKHTAR – ANNABA – 

جامعة باجي
مختار - عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT AMENAGEMENT

Année 2011-2012

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de
Magister en Aménagement du Territoire

THEME

**LES FORMES DE REAPPROPRIATION DE L'HABITAT
ETUDE DE CAS DANS L'AGGLOMERATION DE BESBES
WILAYAD'ELTARF**

Présenté par

Hanene HENCHIRI

Sous la direction du Professeur Anissa BOUKHEMIS

Président:	Mouloud AICHE	MC	Université Badji Mokhtar- Annaba
Examineurs:	Kaddour BOUKHEMIS	Pr.	Université Badji Mokhtar-Annaba
	Abdelhak ACIDI	MC	Université Badji Mokhtar - Annaba

Les rapports entre les sociétés et leurs espaces physiques ont toujours pris un intérêt primordial pour ceux qui s'intéressent à l'urbain. Cet intérêt est partagé par plus d'un auteur dans les différents domaines et s'est exprimé par l'importance accordée au couple Espace/Société).

Les approches relatives à la ville comme objet de science ont offert des points de vue plus diversifiés. Chez certains culturalistes, par exemple, ou dans les théories écologiques, en particulier dans le sillage de l'Ecole de Chicago, l'accent est mis sur l'impact des formes sur les comportements. La ville, le quartier ou le territoire sont ainsi des objets physiques dotés d'une capacité d'injonction sociologique.

Parmi les marxistes, nombreux sont les auteurs qui considèrent que la production de l'espace est déterminée de manière assez mécanique par l'économique ; ce qui représente, en quelque sorte, une tendance inverse à la précédente. Toutefois, la dissociation causale introduite entre spatial et social y est presque aussi importante¹.

Plus d'un courant théorique et plus d'une vision s'est faite sur les interactions société /espace mais ces vingt dernières années des apports théoriques plus larges, qui n'ont ni seulement ni nécessairement l'espace pour objet. Des travaux d'origine et d'inspiration diverses mettent au centre de leurs préoccupations les dynamiques d'interaction et d'ajustement ainsi que la complexité des acteurs et des processus. L'une des préoccupations principales de l'Homme était et demeure la satisfaction d'un besoin essentiel de s'abriter. Ce dernier répond à un autre besoin existentiel, celui de la sécurité et de la protection contre les forces hostiles (intempéries, animaux sauvages, etc.). Depuis la grotte jusqu'à l'habitat contemporain en passant par la cabane primitive, la maison ou le logement a toujours constitué l'espace clé de la vie humaine. Il est le point de départ de toute vie sociale (SAIGHI. O, 2005)².

Par conséquent la question du logement et de l'habitat est l'une des préoccupations majeures de tous les pays du monde. Et l'Algérie ne fait pas l'exception. En effet, parmi les problèmes qui préoccupent le plus l'Etat algérien est sans aucun doute la crise du logement qui perdure et s'aggrave. Cette crise remonte aux années 1970 où la croissance

¹ Les travaux de M. Castells et de H. Lefèvre qui croisent, dans cette vision, des travaux élaborés à l'écart du marxisme comme ceux de J.Rémy.

² SAIGHI. O, (2005) : « Le phénomène de transformation du cadre physique au niveau du logement collectif –cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Constantine »

démographique était très forte, induisant un niveau des besoins en logement exceptionnellement élevé et sans cesse croissant.

Par ailleurs, ces dernières années sont marquées par une double insatisfaction : une insatisfaction quantitative du fait la demande est largement supérieure à l'offre et une insatisfaction qualitative du fait la qualité des constructions est en deçà des normes minimales.

La production du logement collectif a été choisie comme moyen et technique de traiter la crise du logement (construire des logements en masse et rapidement). Elle marque l'une des opérations les plus importantes de l'extension urbaine à travers le territoire algérien. En effet, cette opération entre dans le cadre d'une politique de l'habitat selon un processus portant le nom « Z.H.U.N »³ ce processus est engagé dans une production de logement conçue selon le modèle occidental importé.

Notre objectif se situe dans la compréhension des relations que développe l'usager sur son espace habitat à travers une lecture privilégiée des pratiques et des facteurs d'appropriation de l'espace.

1/ Problématique

Habiter renvoie aux évolutions générales des modes de vie et des représentations sociales occasionnelles. C'est dans cette optique que nous avons l'intention d'y contribuer, où il nous semble intéressant d'appréhender les changements opérés sur les projets d'habitat urbain. Nous prévoyons ici qu'il existe des interrelations fortes entre le social et le spatial, des liens étroits, que nous souhaitons mettre en lumière en observant les quartiers à habitat social. C'est donc à travers l'aspect architectural extérieur du logement et de l'habitat que nous allons nous y introduire.

L'appropriation est une action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété. Au point de vue de l'usage des espaces, cette action détermine la présence des humains dans un milieu et donne également des caractéristiques particulières.

³ Zone d'Habitat Urbain Nouvelle.

Nous percevons ici le logement et l'habitat, au sens de Chombart-de-Lauwe et Paul-Henry (1960) «Une construction qui abrite un groupe familial plus ou moins étendu. Une habitation peut comprendre plusieurs cases ou maisons. Elle est une unité spatiale correspondant à une unité sociale. Cette construction qui reflète la structure de la famille au sens large, se situe dans l'ensemble de l'habitat qui comprend toutes les implantations humaines d'une société dans un cadre spatial déterminé». Le logement correspond donc à l'espace domestique spatialement délimité et abritant un ménage composée d'une ou plusieurs personnes. Il s'inscrit dans un ensemble plus large, l'habitat, où s'organisent matériellement toutes les activités sociales en relation avec les modes de résidence des hommes (équipements, services, commerces, transports, etc.). L'habitat désigne, les rapports entre le logement et son environnement : «Quand on parle d'habitat urbain, on prend donc en compte non seulement la fonction résidentielle de la ville, mais, également les autres fonctions qui permettent à l'homme de subsister et de s'approprier cet espace» (SEGAUD, Marion. BONVALET, Catherine. BRUN (1998). Ainsi, logement et habitat renvoient aux espaces physiques de la vie ordinaire. Ces espaces sont d'abord pensés, aménagés, conçus pour faciliter les gestes du quotidien, ils sont «architecturés», pour être ensuite «habités», soumis aux usages sociaux, pratiqués, appropriés. La question des liens entre le logement et l'habitat d'une façon générale, s'est développée après la seconde guerre mondiale, avec l'effort de la Reconstruction (la production en masse d'Habitations à Loyer Modéré, regroupées dans ce qu'on a appelé plus tard «les Grands Ensembles») destiné aux catégories sociales à revenu modéré. Il est un type d'habitat qui a suscité un intérêt particulier des sociologues et des géographes et qui a fait l'objet d'études mettant en interaction l'espace physique conçu et produit et l'espace vécu.

C'est précisément ce rapport conçu/vécu au niveau du logement et de l'habitat qui nous intéresse particulièrement. L'habitant, en cherchant à maîtriser son territoire domiciliaire, agit sur son propre espace. Des relations sont façonnées par le comportement de l'individu lui-même dans son espace. La question de l'appropriation de l'espace doit nécessairement se trouver sur le chemin de tout géographe qui interroge ce que l'on appelle généralement les rapports espaces/sociétés, et que nous préférons appeler la dimension spatiale des sociétés (Ripoll, Veschambre année ...). Il y a donc deux façons d'appréhender la ville : soit en tant que réalité spatiale, soit en tant qu'entité sociale. Les deux approches ne sont pas opposées, bien au contraire elles sont complémentaires et interdépendantes. La première traite de ce qu'Yves Grafmeyer (2002) appelle la «ville statique» renvoyant au cadre

matériel de l'espace urbain, la seconde de la «ville dynamique» convoquant les pratiques citadines et les réseaux de relations sociales. Dans les travaux de la sociologie urbaine contemporaine, ces deux dimensions de la ville sont parfois traitées indépendamment, le plus souvent alternativement, mais plus rarement simultanément. C'est ce dernier mode d'analyse que nous souhaitons mettre en œuvre pour le présent mémoire: il s'agit de confronter «l'espace conçu» à «l'espace vécu» ; autrement dit d'étudier les interrelations entre les projets construits et les usages sociaux de ces produits. La société algérienne comme toutes les sociétés agit sur l'espace qu'elle occupe ; elle s'approprie et transforme l'espace à travers les modifications et la production de formes significatives porteuses de valeurs culturelles, indiquant son identité et rappelant sa mémoire collective.

Les espaces exercent une fonction primordiale, ils donnent à vivre, à voir et c'est d'eux que dépend l'image de la ville, sa lisibilité, son esthétique ou sa dégradation. Dans ce sens, Henry LEFEBVRE (1974) écrit «La ville est la projection du sol de la société toute entière». A titre d'exemple, il se dégage d'une première lecture spatiale des quartiers de l'agglomération chef-lieu de Besbes, une variété de formes d'appropriation de l'espace qui renseignent de l'intensité des échanges entre l'habitant et son espace : un tissu urbain hétérogène, un mélange de constructions, où les habitations précaires sont greffées aux habitations originelles, l'introduction du commerce dans les quartiers résidentiels, le détournement d'usage des espaces publics et des transformations des façades. En définitive les quartiers d'habitat ont perdu le dessin des plans initiaux et le paysage urbain s'est fortement altéré.

Un tel constat incite à poser une série de questions sur la qualité des conceptions urbaines et des réalisations ? Pourquoi autant de transformations à l'intérieur et à l'extérieur du logement (espace public) et ceci malgré l'existence de règles et de réglementation en matière de production et de gestion de ces espaces ? Pourquoi cette réappropriation et ce détournement d'usage de l'espace ? Autrement dit, pourquoi les habitants cherchent-ils à transformer l'espace qu'ils occupent ? Et enfin, quel est le degré d'implication des responsables concernés vis à vis de ces transformations et de ces mutations ?

Ces questions renvoient en premier lieu à chercher les facteurs générateurs des attitudes appropriatives et en second lieu à comprendre, les mécanismes et les processus d'appropriation. Aussi, l'objectif du présent travail est d'identifier les facteurs à l'origine de

ces pratiques appropriatives. Pour répondre aux questions et aux différentes interrogations posées, nous avons esquissé une hypothèse principale de travail :

« L'acte d'appropriation est imposé par le type d'habitat et exagéré par les facteurs sociaux, culturelles et économiques ».

2/ Méthodologie d'approche : méthodes, outils et techniques d'analyse

Pour répondre au problème posé et essayer d'éclaircir quelques aspects de la problématique, nous avons établi la démarche suivante.

2.1 / revue documentaire : En une première phase et afin de cerner le problème dans son cadre conceptuel et méthodologique, nous avons procédé à une revue documentaire sur les différentes dimensions de thématique.

2.2 / L'observations directe de terrain : elle occupe une place de premier ordre dans le processus de collecte des données. Elle permet de localiser les différents types d'appropriation, repérer les conflits spatiaux dérivant d'un réaménagement ou d'un détournement d'usage, et de comprendre les pratiques et comportements des populations.

Le travail sur terrain est essentiel dans ce type de recherche par le moyen des observations et des relevés architecturaux, la prise des photos, les interviews dirigés et le questionnaire auprès d'un échantillon de la population.

2.3 / Une enquête et des entretiens informels : avec les acteurs cibles (la population des quartiers et les responsables concernés) ont été entrepris pour dévoiler et comprendre quelques-uns des rapports homme-espace, et pour affiner certaines questions de détails. Pour le sujet choisi, les informations produites par l'enquête et les entretiens sont essentielles ; comme dirait LEFEBVRE. H : « *pour atteindre l'habiter il faut aussi donner la parole aux intéressés* ».

On a donc décidé de procéder au moyen de deux types de questionnaire, afin de mieux apprécier la relation du vécu par l'habitant entre intérieur et extérieur de son logement.

En développant sa théorie sur la « psychologie écologique », Barker propose une méthodologie basée sur l'observation minutieuse du comportement dans son propre « milieu comportemental ». Ce dernier représente une entité associant l'environnement que le sujet

déploie, et peut ainsi rendre compte de la complexité de la relation entre l'homme et son environnement.

2.3-1 / L'enquête

« L'objet de l'enquête est une définition plus précise à partir de l'idée et une délimitation de son champ avec un maximum de clarté »⁴ MUCCHIELLI R. (1985).

L'enquête par questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et de comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'évaluation. Un questionnaire est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir l'information correspondante aux questions de l'évaluation.

Les répondants ne sont pas sollicités pour répondre directement à celles-ci : un bon questionnaire décline en effet la problématique de base en questions élémentaires auxquelles le répondant saura facilement répondre.

2.3-2 / Caractéristiques de l'échantillon d'enquête et choix des questions

Le choix de l'échantillon est fait selon des critères bien déterminés en s'appuyant sur les hypothèses élaborées et regroupant un maximum de variables qui nous permettent d'obtenir les informations nécessaires. Le choix des quartiers est motivé par le caractère social locatif des habitations, attestant d'un processus d'appropriation, ou de l'existence d'espaces appropriés avérés soit des logements qui présentent des signes d'appropriation souple de l'espace, soit des logements qui présentent des signes remarquables ou agressives d'appropriation de l'espace, soit des logements qui ne présentent aucun signe de réappropriation. Le caractère temps est pris en considération pour visualiser le rôle des autorités concernées dans le développement du processus d'appropriation de l'espace.

Les sites d'investigation choisis sont le quartier 200 logements et le quartier 40 logements ; la population à enquêter a été choisie par la méthode d'échantillonnage aléatoire : 72 logements, soit un échantillon de population enquêtée de 30 % de la population-mère. Le questionnaire est adressé aux chefs de ménage. Il a été introduit des questions portant sur les caractéristiques socioéconomiques et socioculturelles car elles ont été jugées nécessaires puisqu'elles font partie de notre hypothèse de départ selon laquelle le niveau d'instruction, l'activité professionnelle et le type de ménage influent sur l'appropriation de l'espace.

⁴ MUCCHIELLI R. « questionnaire dans l'enquête psycho-sociale .ED. : Entreprise sociale d'édition, 3ème ED. Paris, 1985 in le questionnaire par GENEVIEVE POIRIER COUTANDAIS.

2.3-3 / Le type de questions

Les questions sont de trois types : questions fermées, questions en éventail, questions ouvertes. Ces types sont relatifs aux possibilités de réponses données aux sujets interrogés.

- La question fermée

Dans un questionnaire fermé, les questions imposent au répondant une forme précise de réponse et un nombre limité de choix de réponses. Les questionnaires fermés sont utilisés pour obtenir des renseignements factuels, pour juger d'un accord ou non avec une proposition, pour connaître la position du répondant concernant une gamme de jugements, etc.

- La question en éventail

Ici, nous trouvons la liste des réponses possibles (parfois appelées items). Ce type de question peut avoir différentes dénominations : on l'appelle aussi « check-list, inventaire, question à choix multiples (QCM)...

- La question ouverte

Dans un questionnaire ouvert, la personne interrogée développe une réponse que l'enquêteur prend en note. Dans ce cas, l'enquête par questionnaire ouvert ressemble à un entretien individuel de type directif. Une question ouverte laisse la réponse libre dans sa forme et dans sa longueur. Dans ce travail les questions ouvertes sont en nombre limité.

Tester le questionnaire

Il s'agit de vérifier la clarté des questions, la facilité à répondre, la durée et la fluidité du questionnaire, les problèmes que peuvent rencontrer les enquêteurs, etc.

Une enquête préliminaire en face à face sur le terrain était la première phase d'opérationnalisation de notre cadre théorique et méthodologique. En effet, pour mieux cerner certains aspects de notre problématique, nous avons effectué des sorties de terrain qui nous ont permis de collecter certaines données préliminaires, de tester nos différents outils (questionnaire et photos) et de voir comment les différents acteurs percevaient et comprenaient nos questions. Cela nous a permis d'affiner les outils particulièrement le questionnaire par la reformulation voire la suppression de certaines questions.

Ce premier travail était nécessaire pour la formulation de la question de départ et la définition du sujet de mémoire.

2.3-4 / Analyse et interprétation des résultats

A l'issue des observations, des entretiens et enquêtes, nous avons procédé au dépouillement des informations et des données collectées en séparant et en classant les données selon des variables et des modalités prédéfinies. Dans ce cadre, nous avons utilisé plusieurs logiciels informatiques. Les graphiques et les tableaux ont été réalisés à partir du logiciel Excel. Le logiciel Word a permis de faire la saisie et le traitement des textes. Les cartes ont été réalisées sur le logiciel Autocad et Photoshop. Enfin, la combinaison des analyses quantitatives et qualitatives a permis de donner un sens et une signification à ces chiffres, graphiques et tableaux. Les résultats issus de ce traitement ont fait l'objet d'analyse et d'explication.

2.4 / Difficultés rencontrées au cours de la réalisation du travail de magistère

Nombreuses ont été les difficultés rencontrées au cours de la conduite de la présente étude; ces difficultés sont inhérentes à tout travail humain, car il est évident que quel que soit le succès que peut connaître une recherche scientifique, elle connaît des limites objectives qui peuvent être liées à des difficultés diverses.

La première difficulté est liée à l'ampleur et le caractère illicite du processus de l'appropriation de l'espace et les différents problèmes qu'elle a généré (suspicion, tensions, conflits, querelles des voisins), ce qui a rendu ma tâche quelque peu difficile (refus de se prêter au jeu du questionnaire).

La prise de photos a été une mission délicate : notre la demande d'autorisation de prendre des photos auprès des responsables de l'APC a fait l'objet d'un avis défavorable, et nous avons fait, à plusieurs reprises, l'objet d'interpellation par la police. Pour ces raisons, les prises de photos ne pouvaient se faire qu'à certaines périodes du jour où il y a peu de monde.

L'insuffisance d'écrits et d'études spécifiques sur Besbes, hormis quelques études très générales sur la plaine d'Annaba.

La réorganisation du territoire (découpage administratif 1984) et l'absence de l'archivage dans les différentes administrations comme OPGI ⁵Annaba, OPGI el Tarf.... que nous avons eu à visité, a rendu difficile le recueil d'information sur les quartiers objet de cette d'étude, surtout les quartiers réalisés avant le dernier découpage administratif de 1984.

Le temps perdu à cause du non-respect des rendez-vous fixés par certains administrateurs durant l'étape de la collecte des données.

2.4 / Les données recueillies sur le terrain ont fait l'objet d'un traitement cartographique et statistique :

- analyse des données numériques quantifiables à l'aide des systèmes graphiques ;
- analyse cartographique et photographique pour comprendre la forme, et de l'organisation.

L'interprétation des résultats ou les informations traités sont regroupés, organisés et comparés afin de tirer des conclusions et des recommandations.

2.5 / La photographie a été utilisé comme outil complémentaire à l'observation et au questionnaire : elle permet d'illustrer et de matérialiser les pratiques socio-spatiales : « le gain de réflexivité apporté par l'enquête visuelle porte sur ces médiations qui sous-tendent tout travail de terrain, et qui permettent de voir et de donner à voir des phénomènes sociaux en général, et des phénomènes urbains dans notre cas » May Du, Michaël Meyerque (2007). Comme elle sert de moyen de vérification des réponses des enquêtés.

3/ Structure de travail

Nous avons structuré le travail de la manière suivante :

Le premier chapitre est consacré au concept appropriation de l'espace et les différentes déclinaisons et associations du terme, comme le territoire, l'espace, la propriété et l'habitat.

Le second chapitre : est consacré au diagnostic de la situation du terrain d'étude.

⁵ Office de Promotion et de Gestion Immobilière

Le troisième chapitre : vient pour exposer des réappropriations et appropriations de l'espace et ses différentes formes.

Le quatrième chapitre : est consacré pour l'analyse et l'interprétation des données, rapport (causes à effets).

Le cinquième chapitre vient pour visualiser l'impact des pratiques appropriatives sur le spatial et le social.

Et enfin, des synthèses seront le fruit de cette modeste recherche. Une conclusion non pas pour clôturer ce travail mais, pour ouvrir d'autres horizons et pistes de recherche.

1 / Définition du concept d'appropriation de l'espace

Le présent chapitre est consacré à la définition des concepts liés à notre hypothèse de base. L'appropriation de l'espace, le territoire, l'habitat. Cette conceptualisation peut nous renseigner sur les différentes disciplines ayant traité de l'appropriation de l'espace. Sur l'évolution du concept ainsi son rapport avec l'homme et l'espace. Le concept est employé par les anthropologues, les psychologues, les sociologues et les urbanistes elle recouvre une notion complexe et dont le contenu diffère d'un auteur à l'autre. Il nous apparaît opportun ici de préciser le contenu du concept que nous avons. Et comme le souligne fort bien Loubet Del Bayle, Jean-Louis (1978)⁶ : « *la première démarche du sociologue est de définir ce dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache ce dont est question* ». Et DURKHEIM E. (1895 : 25)⁷ d'ajouter que « *ne jamais prendre pour objet de recherche qu'un groupe de phénomènes préalablement définis par certains caractères extérieurs qui leur sont communs et comprendre dans la même recherche tous ceux qui répondent à cette définition.* »

Alors, qui a traité de ce concept d'appropriation de l'espace ? Quand ? Comment a été abordé ?

La notion de réappropriation tout comme celle d'appropriation véhicule deux idées dominantes et complémentaires : celle d'une prise de possession, et celle d'une affectation à un usage défini ou à une activité précis (BRUNET Roger et al.)⁸

L'objectif de ce type de possession est précisément de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi.

Le terme appropriation a des racines étymologiques dans le mot latin « *appropriare* » qui signifie « Faire sien ». Pour le petit Larousse 2003, l'appropriation est l'action de s'approprier, par exemple l'appropriation des moyens de production par la collectivité et s'approprier, c'est rendre propre à une destination, adapter, conformer, c'est se donner la propriété de, c'est faire sien, s'attribuer.

6 GRAWITZ M. & al, 1994. Lexique des sciences sociales, Paris, Dalloz, 401p

7 GRAWITZ M. & al, 1994. Lexique des sciences sociales, Paris, Dalloz, 401p

8 BRUNET Roger et al. « Les mots de la géographie. » Dictionnaire critique. Reclus-La Documentation Française - Paris, 1993

Cependant l'appropriation est une notion très employée mais peu définie, les géographes emploient le terme appropriation généralement dans le sens de territorialité (appropriation et processus par lequel un groupe social construit son territoire). Raffestin, 1980, p.129. Le dictionnaire de l'habitat et du logement accorde une place de choix à l'appropriation, qui est présente dès l'introduction et donne lieu à une entrée parmi les plus développées. La collaboration de chercheurs issus de multiples disciplines vise à appréhender les différentes dimensions d'une même réalité que M. Mauss qualifier de « phénomène social total »

L'appropriation de l'expression foncier exprime un fait social total au sens de l'expression de Mauss, selon Roye. E 1991 elle renvoie à deux réalités, deux manières de penser l'espace et les rapports sociaux et cela conduit à ce questionner constamment si la référence à l'appropriation concerne l'attribution à un usage, comme nous le connaissons dans le droit féodal est un « bien » qui fait l'objet d'une affectation particulière, souvent d'un régime particulier, de succession dans la lignée. Aussi Lawrence (R.), 2006 définit l'appropriation comme un « processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser; ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et les types d'intervention sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement..» G. N. Fischer (1992) L'appropriation peut être défini en relation avec l'adaptation, la prise de possession, elle varie selon une appropriation juridique, sentimentale ou créatrice.

Le concept d'appropriation est employé depuis plus d'une vingtaine d'années dans les domaines et les disciplines qui s'intéressent aux territoires. Il ne s'agit pas d'une appropriation au sens d'une prise de concession physique ou légale, mais bien des mécanismes par lesquelles les populations apprivoisent un site ou un territoire plus vaste, apprennent à s'y sentir à l'aise, pour éventuellement le considérer comme faisant partie de leur identité. Cette appropriation est une construction sociale qui se réalise dans le temps, à travers la fréquentation des lieux et en fonction de divers variables, notamment les attributs géo-architecturaux du paysage et de l'environnement.

Elle est qualifiée par DUPLAY C. et M. (1982) de « phénomène conscient ou inconscient de correspondance, ressenti ou réelle, entre un milieu construit et les besoins ou les souhaits de ses habitants » Ils distinguent trois types d'appropriation.

Le phénomène d'appropriation peut s'exprimer à travers plusieurs modalités, PROSHANSKY nous parle d'une appropriation par le regard générant les émotions esthétiques, la curiosité et la familiarité;

Selon Pierre MERLIN (1996), l'appropriation est une « action consistant à prendre possession d'un objet physique ou mental » au sens juridique, l'appropriation peut être légale ou illégale ; l'appropriation illégale d'une terre ou d'un logement est une pratique courante comme alternative et solution partielle ou immédiate à la crise du logement et à la pauvreté.

Selon MERLIN P. et CHOAY F. (1988), « les conduites qui assure aux humains une manière affectif et symbolique de leur environnement spatial »

Selon PROSHANSKY cité par FISHER G. N (1983), la notion est définie comme étant « l'ensemble des pratiques exercées sur l'espace en réponse aux besoins explicites de communication ou de renaissance ».

Plusieurs tentatives d'opérationnaliser le concept d'appropriation s'inspirent des écrits sur la phénoménologie de l'espace par exemple, Simard (2000) a décliné le concept d'appropriation en trois aspects, soit la satisfaction exprimée, la symbolique du lieu et le sentiment de contrôle. La satisfaction serait perceptible dans les avis et opinions de la qualité du site sur les bénéfices associés aux aménagements et aux équipements. La symbolique du lieu est un élément plus intangible, qui se reflète sur l'image du lieu. Dans son utilisation effective le sentiment de contrôle serait issu de l'ouverture des processus décisionnels aux citoyens et de l'impression que les avis de la population ont été considérés dans le processus d'implantation et dans la gestion d'un site.

Pour J. Lévy et B. Debarbieux, la notion serait trop large, trop diverse pour être pertinente. Pour J. Lévy notamment, toute forme de rapport à l'espace, toute la spatialité renverrait à l'appropriation, ce qui en ferait selon lui « une notion difficilement tenable » (p. 908). L'un et l'autre récusent en particulier l'idée que le territoire se définirait en référence à l'appropriation, tout en reconnaissant qu'une telle façon de définir territoire est courante, voire dominante.

En définissant d'emblée l'appropriation comme « adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise », P. Serfaty-Garzon, qui est psycho-sociologue semble s'inscrire dans une certaine tradition sociologique. Elle affirme le lien avec les notions

de « possession », de « propriété », au sens non seulement juridique mais également affectif. L'objectif de ce type de possession est précisément de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi. L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet.

C'est dans les textes de H. Lefebvre et P.-H. Chombart de Lauwe qu'apparaît la dimension collective de l'appropriation, le premier ayant fait de cette notion le « socle d'un droit à la ville » et le second ayant mis en exergue « les rapports de dominance, liés à la conquête et à la défense de la propriété de l'espace urbain ».

Farouk Benatia dans son livre « L'appropriation de l'espace à Alger après 1962 » a donné la définition suivante : Approprier : rendre propre à une destination, conformer. S'approprier : s'attribuer, usurper.

L'appropriation de l'espace est l'acte par lequel les groupes sociaux déterminés s'attribuent la terre, les produits de la terre et de manière générale toute étendue physique propre à la vie ou à l'accroissement des richesses.

S'approprier un milieu est une manière de le rendre propre par la manière de l'habiter.

D'un autre côté, s'approprier l'espace peut avoir un double sens : il s'agit pour un groupe humain de conquérir un territoire, mais aussi de l'adapter (de le rendre plus approprié) à l'usage qu'il veut en faire. L'appropriation passe par l'occupation violente ou non. Ensuite, ou en même temps, il reste à attribuer un usage précis à chaque parcelle de cette espace nouveau, pour répondre aux besoins de la communauté

1-1 / La notion d'appropriation dans les différentes disciplines

L'usage sociologique du concept d'appropriation trouve son origine dans l'anthropologie de Marx, qui l'inscrit dans sa conception du travail comme l'impulsion motrice primordiale. L'action sur (et l'utilisation de) la nature et la production d'objets, matériels ou non, constituent la réalisation de capacités et de pouvoirs qui, autrement, ne seraient pas révélés et resteraient de l'ordre des potentialités humaines implicites. Confronté à ses actions sur la nature et à des objets produits par lui, mais dotés d'une existence autonome et qui lui sont devenus étrangers, l'individu se les approprie à travers l'intériorisation des

savoirs, des savoir-faire, et de capacités dont cette production a été l'occasion mais aussi de capacités historiquement formées.

Cette intériorisation constitue le cœur de l'appropriation. Elle désigne ainsi, chez Marx, le processus par lequel les hommes dépassent ce qu'ils ont extériorisé grâce à un effort d'objectivation pour s'engendrer eux-mêmes à travers la maîtrise et l'évolution de savoirs. En ce sens, appropriation et processus d'humanisation sont en étroite parenté.

L'école marxiste met ainsi en lumière les dimensions majeures de l'appropriation : L'action sur le monde, le travail, la praxis. L'appropriation est un processus dont les acquis, l'instabilité et les recherches de nouveaux équilibres correspondent à la dynamique de l'identité individuelle.

L'appropriation est un accomplissement intérieur. Elle est aussi, par nature, une expérience socialement médiatisée, qui implique donc l'existence de modèles transmis, en particulier, par l'éducation. Enfin, toute entreprise d'appropriation comporte le risque de son échec, c'est-à-dire celui de l'aliénation.

La constitution de l'appropriation en concept de psychologie générale, en particulier avec les travaux de Léontiev, va mettre l'accent sur l'idée que l'appropriation est l'occasion d'un engendrement du sujet alors même que celui-ci s'inscrit dans une continuité historique d'appropriation de son héritage.

H. Lefebvre en fera une expression indispensable de la vie quotidienne au point de constituer le socle d'un droit à la ville, comme bien des luttes urbaines, qui furent autant d'occasions de critiques de la vie sociale, l'ont illustré dans les années soixante-dix. Les mouvements sociaux urbains de cette période voient ainsi le citoyen assumer sa place au sein d'un acteur collectif contestataire qui déplace son action du champ du travail vers celui de la ville.

L'usage sociologique de l'appropriation, qui est définie en rapport aux objets produits par l'individu, comme « intériorisation des savoirs et des savoir-faire ». L'appropriation est donc associée à l'action sur le monde, au travail, à la praxis, mais comme accomplissement individuel et non comme démarche collective du côté de Marx.

- Appropriation et dynamique socio-spatiale

Les sociologues de l'habitat décrivent donc des processus d'appropriation comme autant de moyens d'expression d'un positionnement par rapport à un système de normes, qui révèlent une personnalité et une appartenance sociale et culturelle, par le biais de la transformation de la matérialité de l'espace du logement et de l'adoption de comportements spatiaux spécifiques. L'appropriation participe à la construction et utilise des stéréotypes dominants ou des modèles de rapports socio-spatiaux.

En psychologie de l'environnement

L'usage que la psychologie environnementale fait, à partir des années soixante dix et tout particulièrement en France, du concept d'appropriation de l'espace et de celui d'appropriation du chez-soi bénéficie de l'impulsion majeure donnée, dix ans auparavant, à la réflexion sur l'urbain et la quotidienneté par Henri Lefebvre. L'exploration de ce concept va connaître un riche développement en France et en Europe méridionale et va conduire, nolens volens, la psychologie environnementale d'inspiration anglo-saxonne à resituer par rapport à la notion d'appropriation une constellation de concepts apparentés entre eux, qui lui sont alors plus familiers et qui lui semblent moins problématiques, tels la territorialité, le privé (privacy), ou la notion d'espace défendable (defensible space), aujourd'hui utilisé dans les thématiques sur l'insécurité.

La territorialité évoque un comportement visant à constituer une zone contrôlée par un individu ou un groupe. Ce contrôle s'accompagne d'un marquage territorial, en particulier par des objets personnels – évoquant ainsi une identification psychologique de l'individu à son territoire – et manifeste un usage exclusif ou une possession légale. Le privé décrit les processus de régulation de l'intimité, c'est-à-dire celle des interactions entre l'individu (le moi) et le monde (le non-moi). Il recouvre des comportements tels que la liberté de s'isoler des autres, le degré de disponibilité à autrui, le choix du type de stimulations externes acceptées ou rejetées par la personne. Le concept d'espace défendable se réfère, quant à lui, à la prévention du crime par l'aménagement urbain et, plus précisément, par la possession par une collectivité de ses espaces de vie commune, la possession étant entendue dans le sens psychologique du terme, c'est-à-dire le fait que tous les habitants se sentent concernés par leur entretien, leur protection et leur usage.

La notion de contrôle est au centre de celle du privé, comme elle constitue le fond de
La notion de contrôle est au centre de celle du privé, comme elle constitue le fondement de la

territorialité, et, à titre préventif, celle de la notion d'espace défendable. L'appropriation dépasse largement la notion de contrôle, même si l'une de ses modalités est la maîtrise des lieux. Ceci se précise encore plus nettement encore lorsqu'on aborde l'appropriation du chez-soi.

Dans la psychologie environnementale, qui s'empare à partir des années 1970 du « concept d'appropriation de l'espace et d'appropriation du chez soi ». D'autres notions, qui sont jugées plus familières et moins problématiques, y sont associées, le privé, l'espace défendable et la territorialité, comme « comportement visant à constituer une zone contrôlée par un individu ou un groupe » (p. 29). Nous retrouvons là l'idée que le registre du territoire est plus volontiers mis en avant et exploré que celui de l'appropriation. Par rapport à ces notions, axées sur l'idée de « contrôle », l'appropriation est présentée comme plus large, « même si l'une de ses modalités est la maîtrise des lieux ».

En référant au courant microsociologique (H. Raymond) et aux travaux sur l'habitat, le pavillonnaire notamment : l'appropriation (de l'habitat) est définie comme « l'ensemble des pratiques et, en particulier, des marquages qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel ». Dans cette approche, le marquage par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité est considéré comme « l'aspect matériel le plus important de l'appropriation ».

En psychologie environnementale, l'expérience du lieu repose sur les interactions entre l'individu et l'environnement (Moles et Rohmer 1982, De Certeau 1980, Fischer 1981). En ce sens, toute action sur l'environnement (ou réaction à l'environnement, Moles 1976) s'inscrit dans un processus d'appropriation (Moles et Rohmer 1977). Pour Fischer (1992, p. 91), l'appropriation est « un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser : ce système d'emprise englobe les formes et les types d'intervention sur l'espace qui se traduisent en relation de possession et d'attachement », composé de quatre principaux types d'opérations :

- Le regard : l'opération d'appropriation la plus basique, mais susceptible de générer des émotions, notamment esthétiques et d'éveiller la curiosité (Berlyne 1960).

- L'exploration : l'individu repère le territoire à partir d'informations diverses, des produits ou d'activités pour développer des « points d'ancrage et de contrôle (balises) » (Carù et Cova 2003, p.50), et étend ainsi son champ d'action dans l'espace.

- L'aménagement : l'individu inscrit un caractère personnel dans toute ou partie de l'expérience, il délimite alors des frontières (physiques ou symboliques), dont la manifestation la plus observable est le « marquage » de l'espace (Ladwein 2002).

- La nidification : l'individu crée un chez-soi, « fait son nid » en isolant une partie familière de l'expérience, et constitue un espace stable sur lequel il exerce un contrôle. Vincent Veschambre (2005)

L'idée d'appropriation contenue dans bon nombre de définitions du territoire, renvoie aux domaines décisionnels et organisationnels ainsi qu'à la force des représentations sociales. H.Lefebvre (1974) considérait l'appropriation comme la transformation d'un espace naturel afin de servir les besoins et les possibilités d'un groupe. Cette idée est souvent utilisée en anthropologie pour caractériser l'action des populations en vue de garantir l'accès, le contrôle et l'usage des ressources contenues dans une portion d'espace (Godelier, 1984). De cette définition découle une conception du territoire assimilable au résultat d'un processus de production, incluant des stratégies d'organisation, mais aussi de domination et d'exclusion. L'appropriation du territoire par des acteurs sociaux permet de rendre compte de la façon dont sont structurées, les relations entre les sociétés et dans le cadre des jeux sociaux internes, des relations entre des individus qui se traduiraient dans le territoire.

L'appropriation sociopolitique est liée au pouvoir du sujet dans l'espace public, elle rejoint la notion de territorialité, c'est-à-dire de la maîtrise de l'espace par un ou plusieurs groupes d'acteurs, par exemple, l'aménagement est-il conçu pour répondre aux besoins des uns plus qu'à ceux des autres. Ce mode d'appropriation concerne le rapport à l'autre : est-il possible de s'identifier à l'espace public et d'y « vivre-ensemble » dans ce processus se questionnement estime que le paysage constituerait « système de communication » dont le rôle serait de transmettre «un message sur l'extériorité et l'altérité» (1977 :126) en ce sens la représentation du paysage et l'image du site portées par des individus et des groupes pourraient indiquer la présence d'une appropriation sur un site .

Dans le monde animal, les ethnologues désignent sous le terme « appropriation du territoire » les conduites de marquage par lesquelles les individus de certaines espèces délimitent un espace auquel ils sont plus proprement attachés.

Par analogie, l'expression « appropriation de l'espace » désigne les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial.

Appropriation et habitat

Dès la fin des années cinquante, puis au cours des années soixante et soixante dix se développe un courant microsociologique qui ancre ses travaux sur l'habitat, le village, le quartier urbain ou le bidonville. C'est dans ce contexte que l'équipe d'Henri Raymond, étudiant l'habitat pavillonnaire, définira l'appropriation de l'habitat comme l'ensemble des pratiques et, en particulier, des marquages qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel. D'une part, le marquage, par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation. D'autre part, ces qualités de lieu personnel ne sauraient exister sans l'existence d'un « nous » qui en cautionne la légitimité, sans les valeurs qui leur sont attachées, c'est-à-dire sans l'existence d'un « modèle culturel » qui en inspire et fonde l'organisation.

L'acquis culturel se traduit dans le processus même de la production du marquage. Enfin, dans l'habitat de notre société, les modèles d'appropriation apparaissent comme « dispositions à engendrer des pratiques », au sens défini par Bourdieu pour l'habitus, et donc comme des compétences qui peuvent éventuellement trouver à s'exercer, puisque, dans notre société, la possibilité existe de ne pas user de ces compétences. Ainsi se révèle la capacité de l'habitant – et en somme sa créativité - qui est à l'œuvre dans ses gestes quotidiens les plus humbles : entretenir, ranger, décorer, mettre en scène, cacher, etc.

Nous adoptons la distinction qu'opère M. LE BERRE entre la facette organisationnelle et la facette existentielle du territoire. Pour elle, la première est le fruit d'un processus d'aménagement visant à transformer, adapter et gérer l'espace pour permettre un fonctionnement territorial, et la seconde est le résultat d'une appropriation de l'espace qui permet au groupe de construire parallèlement son identité et celle de son territoire. Ces deux actions d'aménagement et d'appropriation se nourrissent l'une de l'autre, formant un processus de territorialisation.

Certains géographes, comme G. DI MEO, n'utilisent pas la notion d'appropriation pour forger le concept de territoire dans leurs travaux. Mais pour nombre d'entre eux, l'appropriation est une notion centrale, indispensable dans l'explication de la formation des territoires, étroitement liée à la nature de ceux-ci

L'appropriation : une notion très employée, peu définie.

Le terme d'appropriation est très souvent employé par les géographes qui l'emploient généralement dans le sens de territorialisation (action et processus par lequel un groupe social construit son territoire), sans chercher à en décrire les caractéristiques, à l'image de C. RAFFESTIN (RAFFESTIN, 1980, p.129) :

«Le territoire est généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par un acteur syntagmatique (acteur réalisant un programme) à quelque niveau que ce soit. En s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, par la représentation) un espace, l'acteur « territorialise » l'espace. »

Certains auteurs associent également et étroitement les notions d'appropriation et d'appartenance, comme J-L. PIVETEAU et R. BRUNET, qui y voient les caractères fondamentaux du territoire : «Le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace. Le territoire ne se réduit pas à une entité juridique (...) Il y faut quelque chose de plus, et d'abord les sentiments d'appartenance (je suis de là) et d'appropriation (c'est à moi, c'est ma terre, ou mon domaine) » (BRUNET, 1992). « Sous l'angle des structures socio-spatiales auxquelles elle donne lieu, comment imaginer que la notion de territoire puisse jamais perdre ses deux caractères d'appartenance et d'appropriation liés comme dans un anneau de Moebius » (PIVETEAU, 1995).

Mais si tous ces auteurs s'accordent pour considérer l'appropriation comme un processus de territorialisation, ce processus en lui-même n'est pas décrit et son contenu reste des plus flous. La notion d'appropriation, quand elle fait l'objet d'un effort de définition, est d'abord présentée dans un sens relativement étroit.

Dans le dictionnaire critique de géographie de (BRUNET, 1992, p.40), par exemple, c'est une «prise de possession d'une étendue de terrain», dont les caractéristiques sont les suivantes

« L'acte peut être individuel, mais s'exprimant par rapport aux autres, il est bien un acte social. Il peut également être collectif, le fait d'un groupe, d'une communauté, d'un peuple. L'appropriation crée le maillage de l'espace, sous ses différentes formes (du parcellaire aux Etats), et dans toutes ses limites, du simple bornage aux frontières ». »

Dans un souci d'élargissement du sens de cette notion, R. BRUNET ajoute ensuite que l'appropriation peut ne s'exprimer que par un usage, notamment dans des pays peu peuplés, et il cite l'exemple des fermiers ou locataires qui s'approprient, par l'usage, les terres ou le bâti appartenant à un propriétaire clairement identifié comme tel. R. BRUNET donne encore les exemples de l'appropriation d'un quartier résidentiel par ses habitants, qui entendent empêcher l'accès de leur secteur aux non-résidents la nuit, et de l'appropriation des quartiers ou du moins des rues de grandes villes par les jeunes, par le biais des graffiti, ce qui lui permet de conclure que l'appropriation tend toujours à s'exprimer par un marquage symbolique du territoire.

Pour nombre de géographes, l'appropriation est un acte de construction du territoire qui ne se distingue pas de la territorialisation. Cette notion est donc très utilisée, mais n'a pas encore de contenu reconnu par tous. Certains chercheurs cependant ont travaillé à son enrichissement, dans des disciplines différentes.

La territorialisation : aménagement et appropriation

Pour les géographes, la territorialisation est le processus par lequel un groupe ou une société construit son territoire. Cette formulation n'est guère explicite, car le sens du terme «territorialisation» est ainsi étroitement lié au sens du mot «territoire» que cet énoncé ne définit pas, mais cette formulation a l'avantage de mettre en évidence un trait de caractère fondamental du territoire : celui-ci ne peut se concevoir qu'en relation avec un ensemble d'individus. Le territoire est avant tout le fruit de l'action des sociétés et c'est bien cette action que nous interrogeons. Le processus de territorialisation s'accomplit par la mise en œuvre de comportements relevant de l'aménagement ou de l'appropriation, ou des deux à la fois, qui permettent de construire un territoire, un espace physique et représenté, dans lequel le groupe qui le construit se reconnaît et se distingue des autres. Ce type d'approche des rapports territoriaux est celui de la «géographie sociale»

1-2 / Types d'appropriation

DUPLAY propose trois types d'appropriation : juridique, sentimentale et créatrice. L'appropriation juridique suppose être propriétaire de son cadre bâti, capital immobilier transmissible aux héritiers. L'appropriation sentimentale se fait en occupant quotidiennement un espace, en le chargeant d'affectivité et en y associant des émotions rapporter à un vécu cet espace. Elle porte sur des espaces dits »appropriable » ceux-ci doivent avoir un ensemble de

caractéristiques morphologiques qui les rendent qualifiables et repérables. L'appropriation créatrice survient lorsqu'on agit sur son cadre bâti soit à moment de la construction, soit plus tard en les modifiant pour exprimer ses besoins. Cette appropriation est obtenue par action sur le logement ou le milieu et peu se manifester spontanément au cours de la vie de construction.

1-3 / Formes d'appropriation :

Il existe une infinie variété de façons possibles de transformer l'espace et d'y inscrire sa marque, des plus durables aux plus éphémères, des plus volumineuses et visibles aux plus réduites et discrètes. Trois formes d'appropriation sont distinguées ; Matérielle, symbolique et politique.

Appropriation Matérielle (usage, pratiques et accessibilité, ...etc. c'est transformer l'espace matériel comme décorer un local ou de poser des affaires personnelles dans un espace public pour réserver une place...etc. De nombreux exemples d'appropriation par transformation de l'espace matériel seront présentés dans les chapitres suivants.

Appropriation symbolique (appréciation, sens du lieu, sentiment d'être à sa place, etc.

Appropriation politique (sentiment de maîtrise du territoire, rapport à l'altérité,...etc

2 / La Propriété

Dans le langage quotidien une "propriété" est une qualité ou un attribut qui caractérise une chose. C'est aussi le nom que l'on donne à un bien d'une certaine importance.

Au plan juridique "la propriété "est" le droit de jouir et disposer d'un fond foncier et ou de droits réels immobiliers pour un usage conforme à la nature ou la destination des biens. (Art 27) et doit justifier d'un titre de propriété ou d'occupation (art 30 loi 90 25 orientation foncière).

3 / L'espace

La définition de l'espace qui nous importe le plus ici est celle qui constitue l'habitat c'est-à-dire qu'en plus d'une définition mathématique de l'espace, ce sont des situations concrètes qui nous intéressent, puisque cet espace de logement est censé être conçu pour accueillir notre vie quotidienne.

4/ Quartier

Un quartier est une division administrative ou géographique d'une ville. En géographie urbaine, le quartier d'une ville se définit avant tout par une physionomie qui lui est propre et le différencie de son environnement. Il peut devoir cette physionomie à divers types de spécificités qui renvoient à :

Sa situation, on parle par exemple des quartiers centraux et des quartiers périphériques d'une ville, des hauts et ses bas quartiers, etc.

Son bâti : on différencie par exemple quartiers anciens et nouveaux quartiers

Ses fonctions : chaque ville a ses quartiers commerçants, ses quartiers de bureaux ou son CBD (Central business district), ses quartiers résidentiels, etc.

Sa fréquentation et/ou ses résidents identifiés selon des critères sociaux (on parle de quartiers populaires ou bourgeois, de quartiers chics ou pauvres), culturels (quartiers chinois, religieux).

Son image ou la symbolique qui lui est associée : on parle par exemple de quartiers mal famés ou à l'inverse de beaux quartiers.

Le terme de quartier renvoie également aux parties d'une ville considérées d'un point de vue de voisinage, c'est-à-dire à une portion de ville définie en termes de proximité par rapport au logement. Cette deuxième dimension de la notion de quartier renvoie plutôt aux pratiques et représentations que les habitants ont de leur ville. Le quartier se définit alors par les lieux de sociabilité qui structurent la ville au niveau local : rues commerçantes, équipements publics, espaces verts, etc.

Dans le Grand Larousse du XIX siècle, le quartier est défini comme un morceau de ville, une division administrative - le commissariat de police -, mais sans que cette dimension institutionnelle ne s'accompagne de considérations sur les structures matérielles ou sociales qui s'y expriment. Plus récemment, dans le Thesaurus de la langue française que vient de publier le CNRS, le quartier apparaît comme une notion polymorphe, toujours objectivée par le qualificatif que l'on y accole. Ses acceptions multiples renvoient à des positions dans la ville (périphérique, extérieur, perdu, à des questions de vitalité (animé, désert, paisible, à des

caractéristiques sociales (bourgeois, pauvre, populaire, riche, à des critères ethniques (juif, noir) ou encore fonctionnels (commerçant, d'affaires, de la gare).

D'après Marcel Roncayolo, il existe deux tendances, dominantes et antagonistes qui orientent les débats sur la ville depuis plus d'un siècle. Ces deux tendances mettent en valeur l'articulation entre le caractère concret du quartier et son caractère abstrait d'entité sociale, culturelle et économique. (Lionel Engrand et André Lortie 1998)

5 / L'habitat

L'habitation : « lieu où vit l'homme, seul ou avec la famille, à l'abri des intempéries » mais l'habitation collectives : « construction à étages multiples groupant sous un même toit plusieurs logements indépendants, disposant de services communs ». elle est aussi sous l'immeuble : « habitat collectif, l'immeuble, par opposition à l'habitat intermédiaire est donc une construction dont la hauteur est supérieure à trois niveaux, dont les accès sont collectifs, et qui plutôt que des terrasses propose des balcons parfois aucun espace extérieur privé ».

Plusieurs définitions ont été données à l'habitat, mais elles véhiculent toutes une constante « le fait de loger une famille ou plus sous le même toit. Néanmoins chacune garde sa manière de voir, d'occuper et de vivre cet espace.

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Merlin et de Choay (1996), l'habitat en milieu urbain est la "part d'un tissu bâti spécialement affectée au logement des habitants, et qui constitue en général la fonction principale des villes, associée ou non avec d'autres fonctions. La fonction de résidence revêt des formes extérieures, une structure interne et des modes d'occupation du sol extrêmement variés selon les régions, les villes, les quartiers".

La morphologie et l'évolution de l'habitat reflètent très largement celles des mentalités, des moyens d'existence et des modes de vie.

On admet que l'habitat urbain est constitué par la somme équilibrée de l'infrastructure de voirie et réseaux divers, des équipements collectifs: bâtiments et espaces libres publics (ou prolongements sociaux) de l'habitation.

Pour l'Encyclopedia Universalis (1989) "L'habitat n'est pas qu'un toit-abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé. Il permet à l'homme de satisfaire ses besoins

physiologiques, spirituels et affectifs ; il le protège des éléments hostiles et étrangers". Cette définition est semblable à celle proposée par Anizon et Popesco (1985) pour qui les infrastructures et la superstructure font partie de l'habitat. Les infrastructures comprennent la voirie, l'accès aux réseaux d'eau potable, d'électricité, d'éclairage public, le système d'évacuation des eaux usées, le terrassement des parcelles et de la voirie ainsi que le parcellaire (c'est-à-dire la surface bâtie); la superstructure a trait au principe de construction de l'habitation (construction par des professionnels du bâtiment ou auto-construction) et aux matériaux de construction.

Les notions d'habiter et d'habitat ont connu des développements assez récents en anthropologie et en philosophie. Mais pour amorcer l'approche de ces concepts très riches, un détour par l'étymologie est nécessaire. En latin, habitare est le fréquentatif du verbe habere, qui signifie avoir, posséder⁹. Habiter, c'est donc posséder de façon fréquente, permanente. Le verbe a également donné l'habitude, qui retranscrit bien cette idée de fréquence. Quant à lui, « le mot « habitat » appartient au vocabulaire de la botanique et de la zoologie ; il indique d'abord, vers 1808, le territoire occupé par une plante à l'état naturel, puis vers 1881, le milieu géographique adapté à la vie d'une espèce animale ou végétale. »¹⁰. Ce n'est qu'au début du XXe siècle que le mot commence à s'appliquer à l'homme, mais il garde un sens similaire : c'est le milieu dans lequel l'espèce vit. Dès cet instant, l'habitat ne désigne donc pas seulement le logement ; il s'agit d'un espace à géométrie variable dans le temps, contenant le logement et toute la zone environnante dans laquelle l'individu déploie son acte d'habiter. L'habitat est donc ce support géographique de l'acte d'habiter en permanente interaction avec l'espace public. Il existe ainsi une distinction entre d'une part l'habiter, qui est un fait anthropologique, et l'habitat, qui est l'espace dans lequel se déploie ce fait. Notre culture occidentale a fait pencher la notion d'habitat vers le simple logement : le terme est ainsi souvent employé pour désigner une construction artificielle où vivent des individus.

L'habitat est bien à la fois un « être-au-monde », pour reprendre la formule d'Heidegger, et cet « à-soi » qui permet de s'isoler de l'espace public. Quant à l'habiter, cette

⁹ Trésor de la langue française : Voir sur <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> [page consultée le 19 août 2011 in ALBERTO Colin

¹⁰ Thierry Paquot, « Habitat, habitation, habiter », Informations sociales, Mars 2005, n° 123, p.48 in ALBERTO Colin

notion reste cantonnée au champ anthropologique. « Habiter c'est, dans un espace et un temps donnés, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier. » Marion Ségaud, *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2007. L'habiter permet de s'enraciner dans un lieu en le chargeant de dimensions affectives essentielles. Gaston Bachelard dit : « Sans [la maison], l'homme serait un être dispersé. Elle maintient l'homme à travers les orages du ciel et les orages de la vie. Elle est corps et âme. Elle est le premier monde de l'être humain. » Id., p.71 Cette approche pourrait nous inciter à penser que l'habiter ne peut être qu'individuel, puisque il implique une appropriation personnelle de l'espace. Ce serait oublier deux choses. D'une part, la notion d'habiter ne prend son sens que collectivement, car tout habitat implique une relation avec les autres hommes. Un habitat est à la fois un lieu fermé, car protégé du regard public, et un espace ouvert, car dépendant des relations culturelles de l'habitant avec l'extérieur.

6 / Le logement

Il n'existe pas de définition unique, simple et concise du terme «logement». Qu'il prenne la forme d'un petit appartement loué, d'une maison cossue ou d'un taudis, le logement évoque une multitude de réalités différentes, tant dans les apparences extérieures que dans sa signification et ses rôles les plus essentiels.

Le « logement » n'est pas un objet naturel et sans histoire. Au contraire il « s'est progressivement construit depuis le milieu du XIXe siècle, comme catégorie statistique, économique, comme forme architecturale et comme enjeu politique » (Segaud et al. 1998)

Selon le petit Robert (1976), le logement est tout local à usage d'habitation ; et plus spécialement la partie de maison, d'immeuble ou l'on réside habituellement. Pour les économistes, le logement est un flux hétérogène de services à partir d'une réserve de capital. Les unités discrètes de cette réserve varient entre elles, et leur capacité productive évolue à mesure que le temps passe et que les villes se transforment (Strassman, 2004).

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Merlin et de Choay (1996), le logement est "un local ou un ensemble de locaux formant un tout, destiné à l'habitation, et où habitent ensemble plusieurs personnes, qu'elles aient ou non des liens de parenté entre elles, qui constituent un ménage".

7 / Le processus d'appropriation de l'espace

L'appropriation est une dimension essentielle de notre relation à l'espace. Elle renvoie au processus par lequel les lieux deviennent signifiants en raison des activités, du travail et des éléments d'attachement qu'ils contiennent. À travers différentes interventions, il s'agit de créer un système d'emprise sur les lieux, que l'individu interprète en termes de possession et d'attachement. Il ne s'agit pas seulement ici d'une possession au sens légal et juridique du terme mais aussi d'une possession « d'ordre moral, psychologique et affectif » (Perla Serfaty). Fisher voit dans le processus d'appropriation l'expression d'un style d'occupation de l'espace qui correspond à une sorte de langage assimilable à une communication non verbale, un langage symbolique qui nous informe sur la façon dont l'espace est vécu.

Dans un premier temps, l'appropriation permet d'envisager l'espace comme le lieu par excellence de l'appartenance exprimant un mode de vie spécifique. En ce sens, l'appropriation s'exprime par diverses attitudes et comportements dont les plus étudiés sont le contrôle, le marquage et la personnalisation (Perla Serfaty).

S'approprier l'espace renvoie à la notion de territoire et de zone contrôlée ou défendue dans laquelle l'intrus ne peut pénétrer autrement que par la violation. L'exercice de ce contrôle s'exprime à travers l'utilisation d'indices lisibles : installation de frontières physiques ou symboliques, présence de règles qui régissent par exemple la perméabilité des lieux...

Nous tenterons dans ce chapitre de définir le territoire objet de cette étude. Un aperçu historique de la commune de Besbes, sa situation géographique et sa place dans la hiérarchie urbaine locale et nationale ainsi que son extension et sa croissance urbaine. Nous examinerons également les différents quartiers et notamment ceux objets d'enquête.

1/ Situation administrative

RANDON était le nom de la commune durant la colonisation française ; bâti en 1869 par la Société Générale Algérienne.

Besbes : village colonial de la deuxième couronne a bénéficié de programmes de logements de type urbain. Ces logements sont réalisés dans le même style (bâtiments de 4 à 5 niveaux) et par les mêmes procédés industriels que ceux des ZHUN ¹¹.

La commune de Besbes fait partie des communes de la wilaya d'el Tarf. La commune est devenue chef-lieu de daïra en 1994, elle se situe à environ de 60 km du centre-ville d'el Tarf et 24 km au centre-ville d'Annaba.

La commune de Besbes est limitée administrativement par :

Au nord : la commune d'EL CHATT ;

A l'Est la commune de ZERIZER et BEN M'HIDI, A l'ouest par les communes : DREAN et CHBAITA MOKHTAR et au Sud par la commune de CHIHANI. (Voir carte n° 01).

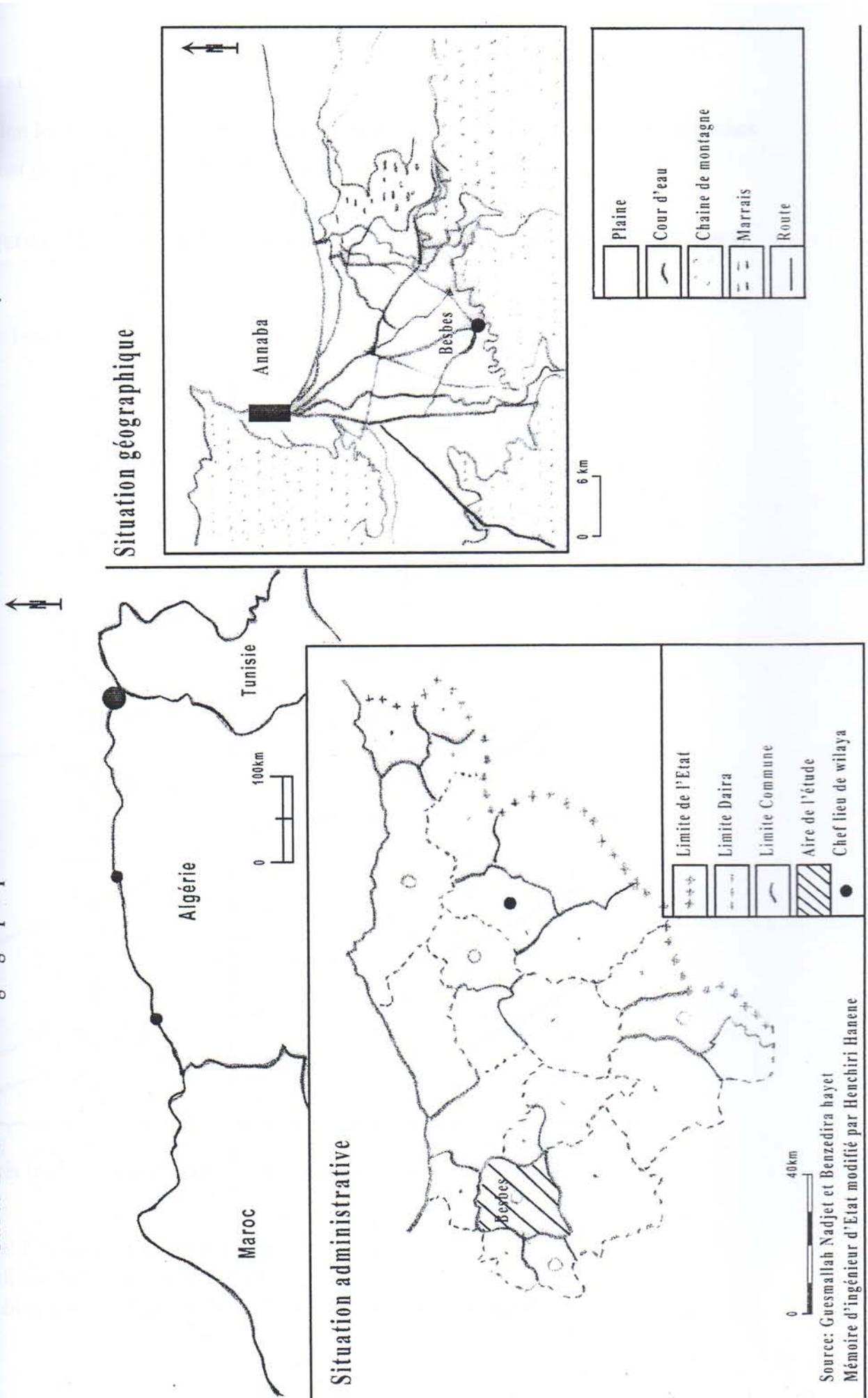
Le territoire communal s'étale sur une surface de : 112.54 km². Elle comprend trois (3) agglomérations secondaires (DAGHOUSSA, AIN EL TOUILA et CITE DHAOUI) et treize (13) centre de vie.

2/ Situation géographique

La commune de Besbes fait partie de la plaine d'Annaba, elle est limitée par oued Bouhlala à l'Est et l'oued Seybouse à l'Ouest et la chaîne numidienne au sud.

¹¹ Zone d'habitat urbain nouvelle.

Carte n° 01: Situation géographique et administrative de la commune de Besbes - wilaya d'El-Iari

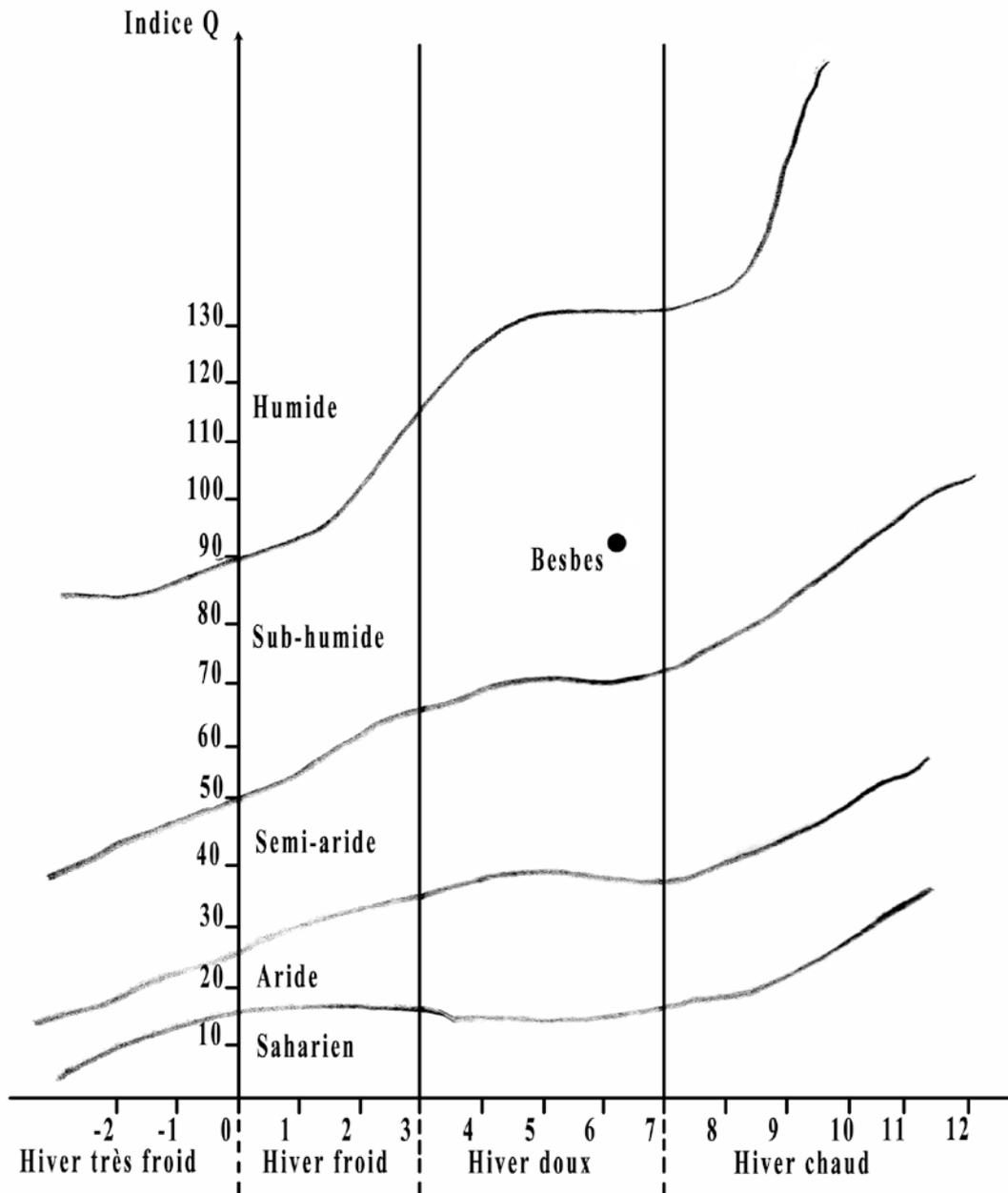


Source: Guesmallah Nadjet et Benzédira hayet
Mémoire d'ingénieur d'Etat modifié par HENCHIRI HANENE

3/ Le climat

Selon les données de la station pluviométrique de Ben M'hidi, la commune de Besbes est du climat sub-humide. (Voir Figure n° 01 climagramme d'Emberger)

Figure n° 01: Situation de la commune de Besbes selon le climagramme d'Emberger



Source: P. Seltzer: Le climat de l'Algérie
 Recueil des données météo (1913-1938) Algérie
 in "Mémoire de fin d'étude de Guesmallah Nadjet & Benzedira Hayet"

4/ la population

L'étude de la répartition, évolution de la population est nécessaire dans la présente étude du fait que l'accroissement permanent de la population a une relation étroite avec le développement du processus de l'appropriation de l'espace.

4.1/ La répartition de la population

La population de la commune de Besbes qui atteint 46341 habitants en 2008 se répartit dans trois zones essentielles.

- l'agglomération chef-lieu

La principale agglomération de cette zone est l'agglomération chef-lieu de la commune avec une population de 14094 habitants selon le dernier recensement général de l'habitat et de la population du 2008.

- les agglomérations secondaires

Cette zone correspond aux agglomérations secondaires de Daghoussa et Ain Touila et cité Daoui avec une population de 28017 habitants.

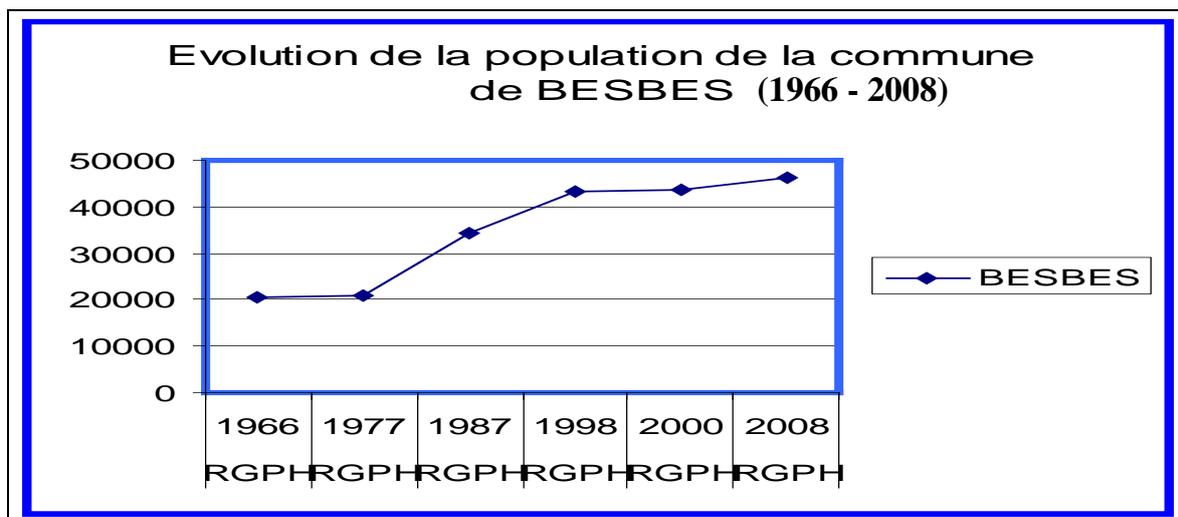
- La zone éparse

La zone est occupée par la population éparse qui atteint les 4051 habitants.

4.2 / Evolution de la population

Selon les statistiques de l'ONS¹² d'el-Tarf, Besbes a connu une croissance démographique remarquable et une urbanisation rapide la commune n'abritait que 20453 habitants en 1966, sa population a doublé en 40 ans, passant de 20453 d'habitants dans les années 60 à 46341 d'habitants en 2008. Cependant, depuis une dizaine d'années, la croissance démographique s'est ralentie avec un taux d'accroissement de 0,75 % par an.

¹² Office national des statistiques

Figure n° (02) : Evolution de la population de la commune de Besbes (1966-2008)

Source : ONS el Tarf

4.3/ La densité de la population

Le tableau au-dessous montre que la densité de la population de Besbes est importante ces dernières années. Elle atteint en 2008 les 450 habitant /m².

Tableau n°01 : Evolution de la densité de la population (2008)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Densité	388	396	404	412	391	429	450

Source : DPAT¹³ TARF

4.4 / Structure de la population par groupes d'âge et sexe

La structure par grands groupes d'âge et sexe constitue un outil de travail pour la quantification des besoins exprimés par chaque groupe, besoin en emplois, en logements, en infrastructure....etc.

Dans le cas de notre commune qui n'est pas différent de celui de l'Algérie, sa structure schématisée garde toujours une base large et un sommet rétréci.

¹³ Direction de planification d'aménagement du territoire.

La base des âges est représentée par les tranches d'âges suivantes :

(0-4) et (5-9) avec un pourcentage d'âge de 17,85% et 15,08% successivement de la totale population de 49.141 habitants. Puis, la pyramide se diminue progressivement selon l'âge.

Tableau n° 02 : la structure de la population par groupe âge et sexe

Groupe d'âge	Masculin	Feminin	Total
0 – 4	1930	1831	3761
5 – 9	1656	1533	3189
10 – 14	2019	1999	1018
15 – 19	2265	2206	4471
20 – 24	2187	2529	?
25 – 29	2372	2529	4901
30 – 34	2003	2178	4181
35 – 39	1801	1780	3581
40 – 44	1583	1484	3067
45 – 49	1292	1369	2661
50 – 54	1183	1091	2274
+ 55	832	763	1595
Total	23067	23095	46162

Source : DPAT el Tarf 2008.

4.5/ L'activité économique dans la commune

La population en âge de travail est estimée de 14868 habitants en 2008, qui représente un pourcentage très important.

D'après le tableau ci-dessous on constate que le pourcentage le plus important des secteurs d'activités est le secteur premier avec un pourcentage de 49.55% puis le secteur tertiaire avec un pourcentage de 32.28%.

La prédominance du secteur primaire.

Tableau n°03 : pourcentages d'activité dans les différents secteurs d'activités

Secteurs d'activité	Pourcentage %
Agriculture	49 .55
Services	32.28
Industrie +BTP	18.17

Source : APC.

4.5.1/ La population en chômage

Taux de chômage : est estimé en 2008 à 34.90 %, et Le taux d'activité dans la commune est de 43.3%.

4.6/ L'habitat

La commune de Besbes a connu une évolution importante en matière d'habitat, elle a profité de plusieurs programmes dans le cadre du développement du territoire.

4.6.1/ Evolution du parc logements dans la commune :

Tableau n° 04 : Evolution du parc logements dans la commune de 2004 à 2010

	2004	2009	2010	2024	%
constructions commune	8772	9799	11119	14714	17.85
	13598	15190	17237	22808	27.67
	24014	26828	30443	40284	48.87
	2757	3080	3495	4624	5.61
	49141	54897	62294	82430	100

Source : APC

4.6.2/ Types de constructions

D'après les données du tableau on remarque le type de construction le plus réparti dans le territoire communal est la maison individuelle avec un pourcentage de 73% en 1998 et 77% en 2008. Suivi par les constructions d'immeuble avec un pourcentage de 10.4 en 2008.

Tableau n°05 : Répartition des logements habités selon le type de construction

	Immeubles d'habitation dont ZHUN		Maisons individuelles		Maisons traditionnelles		Autres ordinaires		Constructions précaires		non défini		total	
	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%
1998	261	4,0	4806	73,3	293	4,5	6	0,1	1188	18,1	3	0,0	6557	100
2008	809	10.4	5953	77	331	4.3	17	0.2	573	7.4	58	0.7	7741	100

Source : ONS Tarf (RGPH 1998, RGPH 2008)

Le tableau ci-dessous nous renseigne que 2590 des logements sont de type F3 .les constructions individuels ont influencé ce TOP¹⁴, car 5953 sont des maisons individuelles.

Tableau n°06 : Répartition des logements habités selon le nombre de pièces (TOP)

	1	2	3	4	5	6 et +	non défini	total	TOP
La commune	704	1787	2590	1772	464	350	73	7741	2

Source : ONS (RGPH 2008)

Taux d'urbanisation : La commune de Besbes est une commune rurale qui a connu ces dernières années une évolution continue le taux d'urbanisation a atteint 56,51 %.

¹⁴ Taux d'occupation par pièce

Tableau n° 07 : Statut d'occupation du logement et le taux d'occupation du logement (TOL¹⁵)

	habité	Logement secondaire	Inhabité	A usage professionnel	total	TOL
La commune	7741	184	956	5	8886	6.0

Source : ONS

Localisation et présentation de l'agglomération chef-lieu de la commune de Besbes

L'agglomération chef- lieu de Besbes est d'une topographie plane, d'une surface de 218.7 ha. Se situe dans la partie SUD-EST de la commune de Besbes. Elle se développe selon les trois (03) axes routiers qui sont : La RN¹⁶ 84 qui relie l'ACL au Zerizer ; Le CW 163 qui relie L'ACL à la commune d'el CHATT ; Le CW 125 qui relie l'ACL à l'agglomération secondaire DAGHOUSSA.

L'évolution de la population de l'ACL de Besbes

La population de l'agglomération chef-lieu de la commune a évolué avec un taux d'accroissement de 2,1 % en 2008.le taux d'accroissement de la commune.

Tableau n°08 : évolution de la population agglomération chef-lieu de Besbes (2002-2007)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Population ACL	13043	13307	13577	13853	13151	14432

Source : DPAT Tarf

¹⁵ Taux d'occupation par logement

¹⁶ Route nationale

Conclusion

La commune de Besbes a connu une évolution démographique importante. sa population est passé de passant de 20453 habitants en 1966 à 46341 habitants en 2008.

La population est augmentée environ deux fois au cours de la période 1977-1998. La population atteint 19.400 personnes dans l'année 1977. Puis est passé à 34407 personnes en 1987. Avec un taux de croissance annuel de 5,90%. Cette importante évolution est à cause de l'immigration dans la région en plus de l'accroissement naturel.

Le nombre de population de la commune de Besbes est passé de 34,407 habitants en 1987 à 43,007 habitants en 1998. Taux de croissance de la population a diminué dans cette période, une diminution significative ne dépasse pas 2,01%. Ce qui montre que le solde de la migration dans la commune est devenu négatif.

Depuis une dizaine d'années, la commune a connu un taux de croissance qui s'est ralentie à 0.75% par an.

La commune de Besbes a connu en parallèle une urbanisation importante à travers des différentes périodes. Avec un taux de 56.51 % en 2008. le nombre de parcs logements est évolué. les projets d'habitat social est venue en masse ces dernières années pour battre la crise de logement que vie la commune de Besbes.

1 / Présentation des quartiers d'étude

Les cités 200 logements et 40 logements objet de cette étude sont des groupements résidentiels de l'Agglomération chef-lieu de Besbes (voir carte n° 02). La cité 200 logements se situe à l'ouest de l'Agglomération chef-lieu de Besbes, d'une superficie de 9 hectares et qui abrite 9000 habitants. Les quartiers aires d'étude sont construits par L'OPGI d'Annaba en 1970. Les deux ensembles résidentiels ressemblent par leurs caractéristiques physiques (plan de masse, taille et superficie des logements, à tous les ensembles résidentiel construits par l'état dans les années 70. Ils se composent de blocs de bâtisses de 04 appartements sur deux niveaux regroupant des appartements de type F3 d'une superficie de 64m² et de type F4 d'une superficie de 79m². L'espace intérieur de ces appartements disposent d'une salle de séjour, d'une cuisine, de deux chambres ou trois, d'une salle de bain, de sanitaire, d'un séchoir et un balcon et une petite cour pour les appartements du rez de chaussé.

L'étude du plan de masse du quartier permis de révéler l'importance des espaces extérieurs qui constituent des vides sans plantations

Description du quartier 200 logements

- Habitat semi collectif : leur style qui ressemble a des habitations individuelles, de hauteur (R+1) ; les espaces qui l'entourent sont clôturés.
- Habitat individuel : de différentes hauteurs. R+1, R+2 avec des dalles plates

Habitat précaire Illicites¹⁷

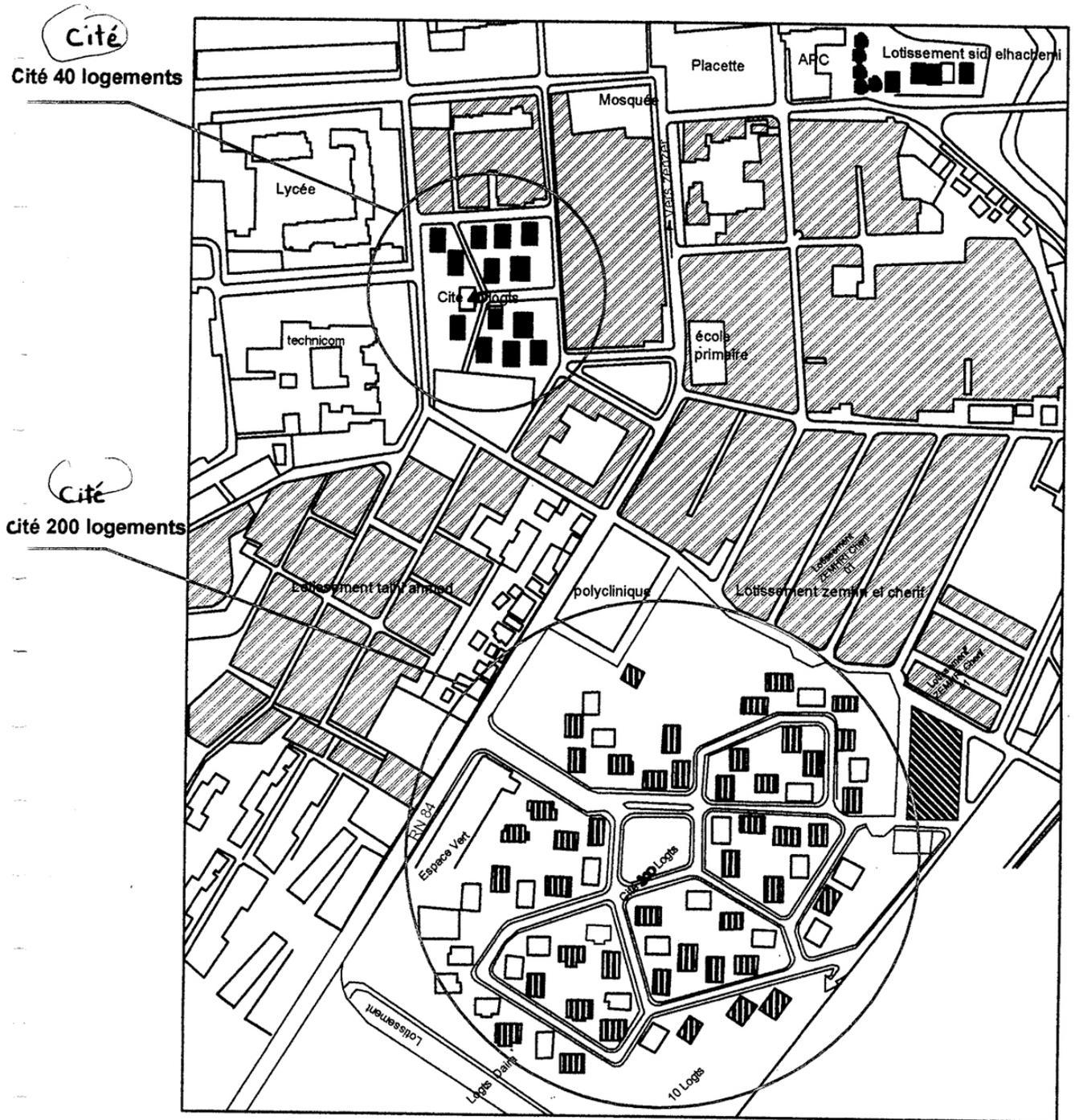
De 1970 à 1984 : les habitations sont de qualité soignée et particulièrement esthétique : des ensembles d'habitations semi-collectives de quatre logements et des habitations mitoyennes entourées d'un jardin,

Accès entre les bâtis : chaque ensemble profite d'un espace vert, parking pour le stationnement des voitures, une aire de jeu, deux jardins résidentiels.

1984 à 2010 : apparition de différentes formes de couleurs, transformation des façades des logements ; Apparition des constructions annexes au logement et dans les espaces verts.

¹⁷ Les constructions dites illicites sont classées en trois grandes catégories, les constructions bâties sur des terrains publics sans préalable, sur des terres agricoles appartenant à l'Etat, et sur l'emprise d'un projet ou d'une servitude

CARTE N° 02 : La situation des quartiers d'étude



Source : Fond de carte « Service technique de l'APC de Besbes »
Modifié par Mlle HENCHIRI Hanene

Echelle: 1/500

2 / Caractéristiques des ménages enquêtés

Nombre des logements enquêtés : 72

Population enquêtée (chefs ménages) : 72 dont nombre de femmes : 05 Nombre d'hommes : 67

Niveau d'instruction des ménages enquêtés :

Sans niveau : 20,83 %

Primaire : 16,66 %

Moyen : 27,77 %

Secondaire : 16,66 %

Universitaire : 13,88 %

Poste graduation : 4,16 %

Le taux d'activité et le taux de chômage et de la population enquêtée

Sans activité : 5,56%

Ouvrier : 13,89%

Emploi administratif : 48,61%

Cadre supérieur : 8,33%

Activité libérale : 13,89

Retraité : 9,72%

Caractéristique du logement

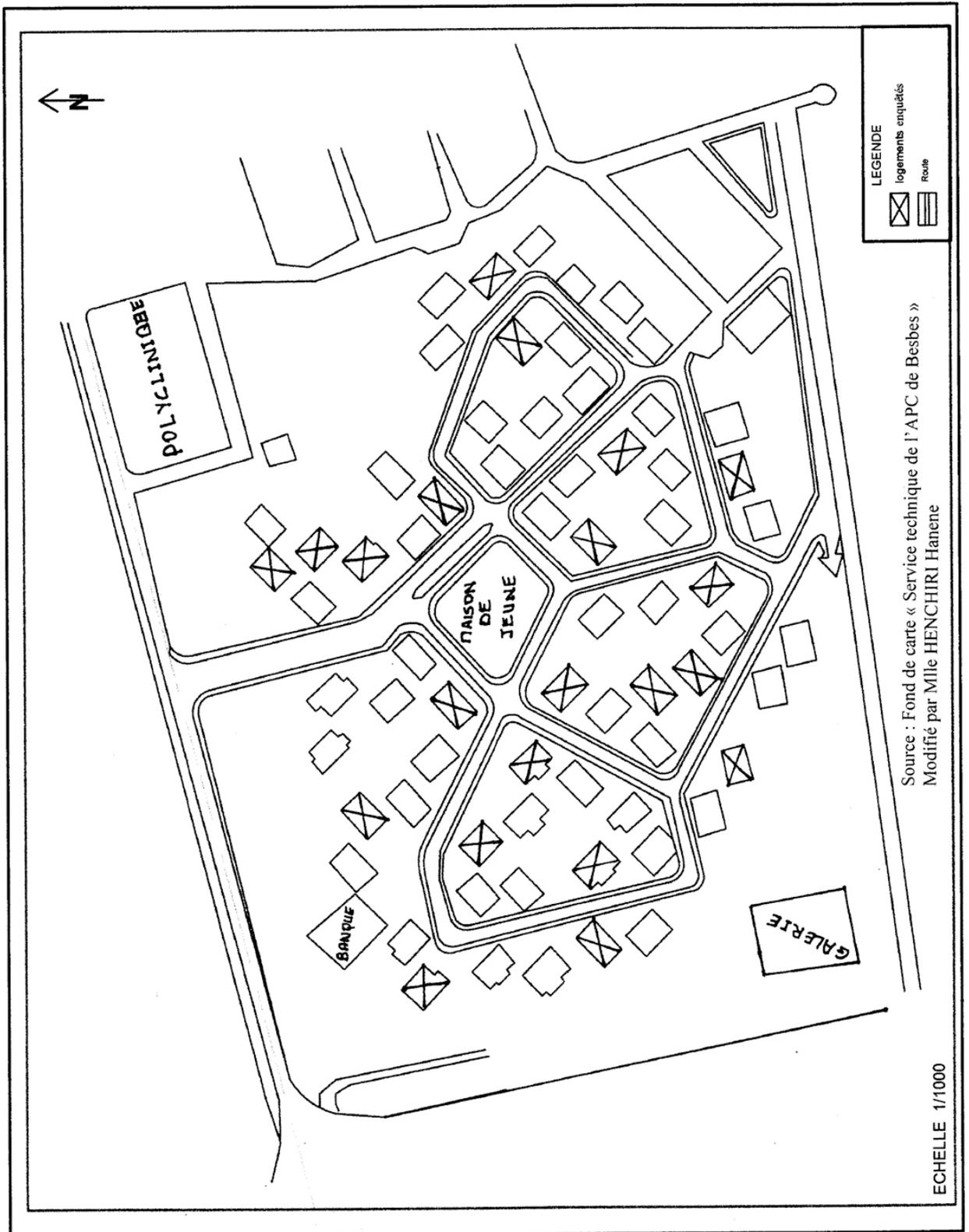
Statut du logement des enquêtés : Propriétaire : 30,55% Locataire OPGI : 59,72%

Locataire auprès d'un particulier : 9,72%

Taux d'occupation par logement : 6 personnes par logement

Taux d'occupation par pièce : 1,71 personnes par pièce

CARTE N°03: Les logements enquêtés -quartier 200logements-



CARTE N° 04 : Les logements enquêtés -quartier 40 logements



3 / l'appropriation de l'espace

Selon Henry Raymond¹⁸ l'appropriation de l'habitat est définie comme l'ensemble des pratiques et, en particulier, des marquages qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel.

En s'intéressant à l'habitat, il nous faut donc favoriser le rapport que l'individu entretient avec son espace proche. Alors, notre souci dans ce chapitre est de dévoiler les formes diverses d'investissement de l'espace qui se résume ici par le vocable habitat. Habiter un espace implique qu'un rapport s'est établi entre un être humain et un milieu donné, ce rapport consiste en un acte d'identification, c'est-à-dire à reconnaître son appartenance à un certain lieu. par cet acte l'habitant s'approprié d'un monde (Norberg-Schultz, 1985)¹⁹. Habiter implique donc un rapport avec l'environnement lequel se structure sur plusieurs sphères (Ekambi-Schmidt, 1986). Selon Ekambi-Schmidt, la sphère par laquelle l'homme s'approprié l'espace est la sphère d'appropriation personnelle qui est « coquille individuelle, inviolable, ouverte par une clef, le refuge où l'être n'est entouré que par les objets familiers.

Il est intéressant de débiter les manières de la réappropriation de l'espace par l'unité la plus réduite de l'espace qui est le logement. Certes, le logement est l'espace privilégié pour étudier et analyser les manières d'appropriation où l'homme exerce une sorte d'autorité sur cet espace.

Avant d'analyser les cas où règne le phénomène d'appropriation de l'espace habité, il est préférable de donner une définition claire du concept qu'on va confronter le long du chapitre qui est « manières d'appropriation » ce concept renvoie à l'ensemble des gestes que l'habitant du logement de type social développe, au parcours qu'il balise et aux projets qu'il envisage. Ces manières d'appropriation s'expriment concrètement à travers les méthodes et les attitudes que l'habitant adopte en vue d'adapter une ou plusieurs parties du logement,

¹⁸ L'Appropriation, PERLA SERFATY-GARZON, in dictionnaire critique de l'habitat et du logement Sous la direction de Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant Paris, Editions Armand Colin, 2003 P27-30

¹⁹ « Evolution Des Modèles D'habitat Et Appropriation De L'espace Le Cas De L'architecture Domestique Dans Les Ziban », Courrier du Savoir – N°05, Juin 2004, pp. 23-30.

voire l'ensemble de l'espace qui lui a été proposé/imposé y compris l'environnement immédiat. (Tebib el Hadi, 2002)²⁰

3-1 / La réappropriation de l'espace intérieur ²¹

3-1-1 / Le statut du logement

On veut dire par statut de logement sa nature juridique « propriété privée, logement locatif auprès de l'Etat ou auprès d'un individu ». Le statut de logement constitue un élément essentiel pour voir s'il a une influence sur l'existence des réappropriations ou non.

Selon l'acte de la location, le règlement des locataires auprès de l'OPGI²² n'ont aucun droit d'entreprendre des modifications aux logements. (Voir annexe : acte de propriété)

Les enquêtés déclarent être propriétaires de leurs logements représentent un pourcentage de 30,56 %. Et 59,72% des enquêtés sont des locataires auprès de l'OPGI. C'est le pourcentage le plus important, 9,72% sont locataires auprès d'un particulier. Bien que la loi interdit tous genres de changement au cadre bâti des logements qui appartiennent à l'Etat ceci reste encore très loin.

Tableau n°09 : le statut du logement des enquêtés

	Effectif	%
locataire OPGI	43	59,72
Propriétaire	22	30,56
locataire auprès d'un particulier	7	9,72
Total	72	100

Source : enquête sur terrain

²⁰ **TEBIB. H, (1996):** « appropriation de l'espace, dans les grands ensembles A Constantine », thèse de magister,

²¹ On entend par espace intérieur « le logement »

²² Office de Promulgation et de Gestion Immobilière.

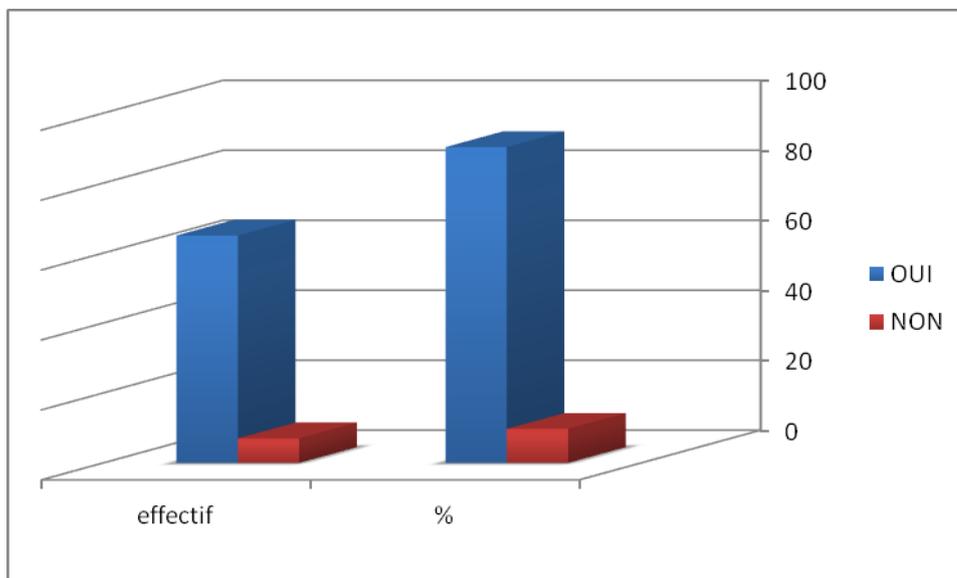
3-1-2 / l'ampleur de degrés de modification et leurs types

3-1-2-1/ l'existence de modifications

On va classer les modifications selon la classification faite par Mr TEBIB El-Hadi dans son travail intitulé : « *appropriation de l'espace, dans les grands ensembles à Constantine* », thèse de magister, (1996).

On a trouvé 90% de la population enquêtée a apporté des modifications à leurs logements, 7% de la population enquêtée n'a pas apporté de modifications à leurs logements qui sont restées dans leur état initial du premier jour de sa livraison sauf quelques modifications très légères. (Figure n° 03).

Figure n° 03 : Le degré des transformations



3-1-2-2/ Type de modifications

On a subdivisé les modifications apportées à l'appartement en deux catégories : des modifications légères comme la décoration à l'intérieure, revêtement des murs, changement du carrelage, peinture, ...et modifications lourdes dites aussi solides qui ont une caractéristique de la permanence et a un impact sur l'environnement extérieur du logement

- Les modifications souples d'intérieur -Modifications légères-

Le degré des changements est très important. Presque toute la population enquêtée a apportée des modifications à leurs logements.

La première catégorie des changements (décoration de l'intérieur) présente le pourcentage le plus élevé par rapport aux autres modifications. Ce genre de changement est tout à fait normal. Ces modifications sont jugés souples et n'ont pas un impact sur l'extérieur. Ils ne dépassent pas l'espace intérieur.

* La décoration de l'intérieur



Photo n°01 : revêtement des murs et sol, fond de plafond.

Photo HENCHIRI HANÈNE 2011

On a pu noter 90,28% des modifications pour la décoration de l'intérieur. Elles se matérialisent dans le revêtement des murs, la peinture, le carrelage, les gorges,... tous travaux qui ont pour but la décoration et le garni.

*Ouverture de nouveaux accès

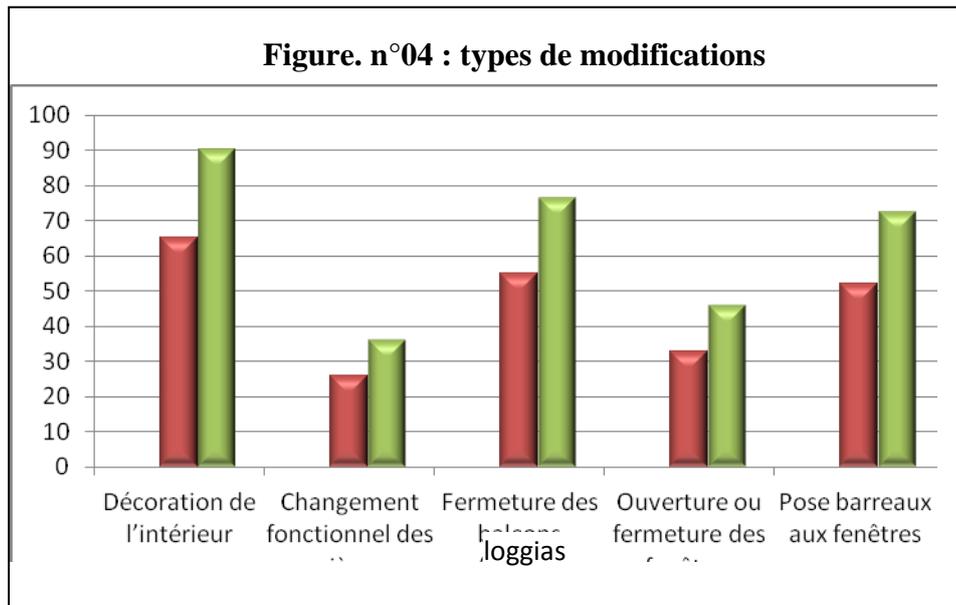
A travers l'enquête on a pu noter que 16,6% des enquêtés ont ouvert de nouveaux accès sur un espace extérieur. Ce pourcentage est jugé peu important par rapport aux autres types de modifications. La visite du terrain nous a permis de voir sur où ces nouveaux accès sont ouverts et on a trouvé qu'ils sont ouverts sur une cour ou un jardin clôturé.

*Changement fonctionnels des pièces

Le Changement fonctionnel des pièces veut dire la réaffectation des espaces intérieurs. Les appartements qui sont du semi collectif (R+1) se composent de trois (03)

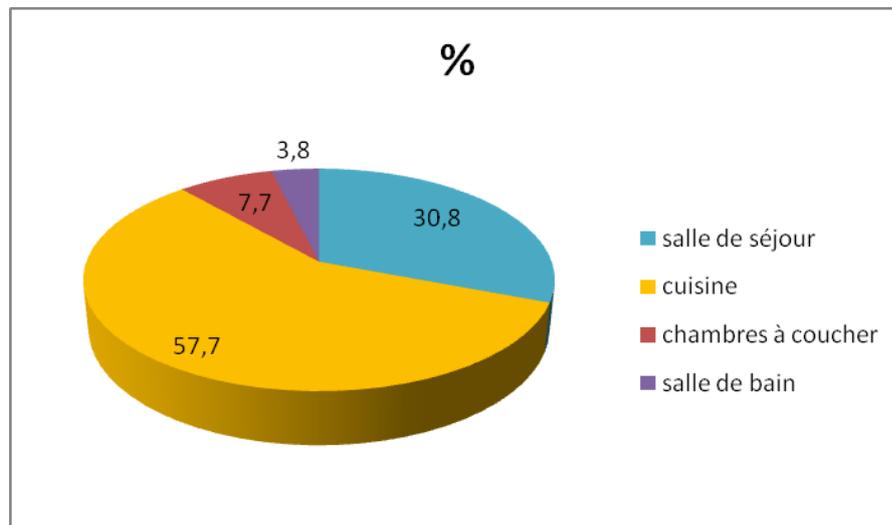
pièces d'une surface de pièces et autres individuel de 60m² avec un espace dit (la cour) attaché à la cuisine .les appartement individuelles de quatre (04) pièces sont d'une surface de 70m².

Ce sont toutes les modifications qui changent la vocation principale des pièces (réaffectation des pièces interne) ou les espaces internes tel que le déplacement des pièces à titre d'exemple déplacement d'une cuisine, d'une salle d'eau dans la loggia.



La pièce la plus ciblée par les modifications est la cuisine. 57,7% des enquêtés ont entrepris des modifications sur cette portion de l'espace suivie par la salle de séjour avec un pourcentage de 30,8%.par contre 3,8% pour la salle de bain et 7,7% pour la chambre à coucher. (Figure n° 05).

La cuisine s'étale au profit du séchoir ou elle est transformée en chambre et le séchoir est devenu une cuisine affirmant des cas. D'autre cas font sortir la cuisine dans la cour ou bien dans l'espace extérieur approprié (cas des habitants de rez-de chaussée).

Figure n° 05 : les pièces qui subissent des modifications

3-2/ L'appropriation des espaces publics

Les espaces publics qu'on va exposer sont : les espaces extérieurs, les trottoirs, parkings, espaces vert, aires de jeu, et la rue. Les habitants des quartiers enquêtés n'ont pas freiné le désir d'approprier l'espace habité mais ils ont prolongé leur désir sur l'espace public. Pour cela une étude sur les actes appropriatifs de cet espace est nécessaire. On va voir l'état des espaces publics au sein des quartiers d'étude ainsi leur usage, leur investissement, leur consommation.

Bien qu'il existe beaucoup de lois et sanctions qui empêchent l'appropriation de ces espaces sa pratique reste un peu loin.

3.2.1/ L'appropriation de l'espace extérieur

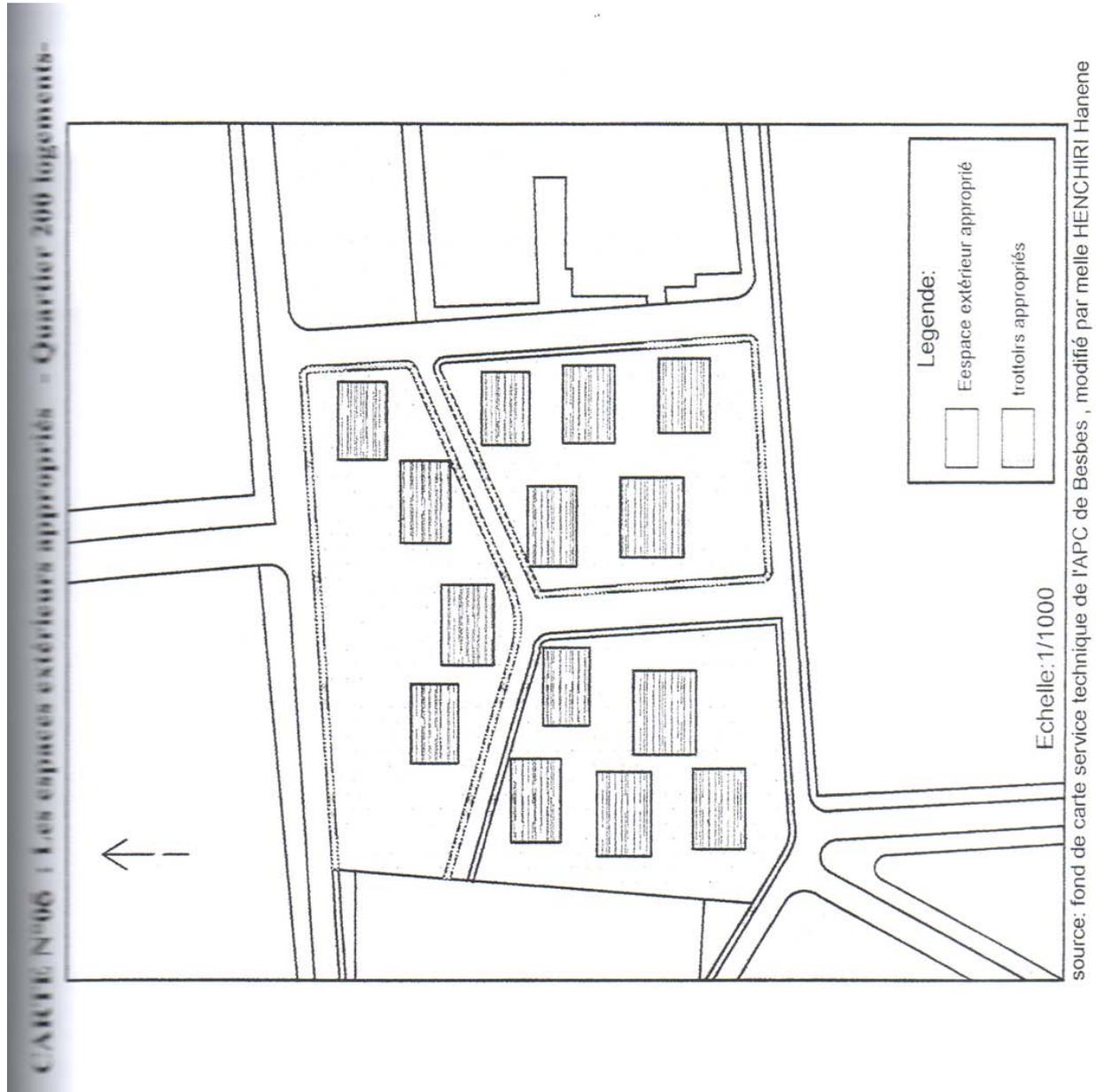
Dans la présente étude nous désignons par espace extérieur l'espace public entre les bâtiments qui permet la souple et libre circulation des citoyens du quartier et même les étrangers.

3.2.1.1/ l'attachement du logement à un espace extérieur

Les résultats de l'enquête montrent que 90,3% de la population enquêtée dispose d'un espace extérieur attaché à leur logement. Ainsi que 9,7% de la population n'a pas un espace extérieur. Les enquêtés ont un espace extérieur attaché de leurs logements et même l'habitant de l'étage premier. (Voir carte n° 05, 06).

CARTE N°05 : Les espaces extérieurs appropriés - Quartier 200 logements-





3.2.1.2/ - La dimension des espaces appropriés et leur répartition

Lors de la lecture du plan du quartier, la première chose qui attire l'attention est la consommation non rationnelle de l'espace. La configuration spatiale montre bien cette carence. De ce fait, on a à faire à des distances très importantes entre les différentes constructions. Ces espaces ne bénéficient, souvent, d'aucun traitement spécifique. Leur fonction n'est pas nette.

L'organisation des constructions d'habitations qu'on peut juger d'aléatoire a donné lieu à des espaces interstitiels entre ces immeubles. Souvent, ces lieux ont des formes et des dimensions différentes.

Une appropriation illégale de cet espace est figurée par l'ignorance des habitants enquêtés de la surface exacte de cette espace approprié qui prouve qu'elles ne sont pas inscrites et n'ont pas un acte de propriété. Cette ignorance est due essentiellement que ces espaces appropriés sont de statut domaniale. Pour cela on a pensé à proposer les réponses précitées pour que l'enquêté nous donne une information proche à la réalité. Puis on a réalisé une carte qui nous rapproche de la réalité de ces surfaces appropriées.

Les enquêtés qui ont donné autres réponses, nous ont donné des surfaces approximatives.

D'après la carte de la répartition des surfaces appropriées qu'on a réalisé au niveau des deux quartiers, il est clair que les espaces extérieurs sont irrégulièrement répartis. En matière de taille (dimension) et en matière de forme géométrique différentes qui démontre l'anarchie et la non organisation...

Tableau n° 10 : La surface de l'espace extérieur

	Effectif	%
½ surface du logement	26	36,1
égale à la surface du logement	20	27,8
2 fois la surface du logement	16	22,2
Autre	6	8,3
Sans réponse	4	5,6
Total	72	100,0

On a pu réaliser une carte qui nous montre les dimensions des espaces extérieurs appropriables au niveau du quartier 40 logements. (Voir carte n° 07).

La lecture de la carte des espaces extérieurs appropriés nous confirme ce qu'on a posé comme réponses aux habitants.

CARTE N°07 : La répartition des surfaces extérieures appropriées - Quartier 40
logements-



Source : Fond de carte « Service technique de l'APC de Besbes » modifié par Mlle HENCHOUA Haner

3.2.1.3/ Le type de la délimitation de l'espace extérieur

Tout être humain éprouve le besoin de s'abriter. Et pour preuve, le premier souci de l'homme en créant des frontières symboliques ou réelles à son habitation a été de se protéger contre le dehors et ses dangers. L'habitant des quartiers 200 et 40 logements marque l'espace dont il vit utilisant un certain type de limites. L'appropriation de l'espace ici renvoie à la notion de territoire et de zone contrôlée ou défendue dans laquelle l'intrus ne peut pénétrer autrement que par la violation. L'exercice de ce contrôle s'exprime à travers l'utilisation d'indices lisibles : installation de frontières physiques ou symboliques, présence de règles qui régissent par exemple la perméabilité des lieux...

Le marquage de l'espace

Le marquage doit s'entendre comme la manière de signer un espace par des *inscriptions* ou *des objets* évoquant ainsi une identification psychologique de l'individu à son territoire. Le marquage a pour fonction la prise de possession matérielle ou psychologique d'un espace et par là même la définition d'une place.

Pour Amphoux et Mondada (1989), l'appropriation ne concerne pas seulement le marquage ou les signes que l'occupant des lieux appose, mais aussi la façon de les poser ou de les reconnaître. L'appropriation renvoie alors à l'identification du sujet ou du groupe à l'espace, c'est-à-dire à son investissement singulier, à la façon dont il s'en fait un référentiel. Dans cette perspective, ce n'est plus seulement l'espace dans sa conception matérielle qui est approprié par le sujet mais aussi le sens particulier qu'il revêt et les modes de relations à lui.

L'occupation d'un espace n'équivaut donc pas au simple remplissage d'un volume mais se traduit par l'expression des émotions et du vécu propre à un individu. L'espace ainsi approprié devient en quelque sorte une extension ou le prolongement de soi, particulièrement dans le cas du chez-soi.

Enfin, la personnalisation quant à elle met l'accent sur l'identité personnelle qui va se refléter à travers diverses modifications ou transformations de l'espace par l'individu.

Avant d'entamer la question des types de limite, il est nécessaire de définir la limite en géographie.

La limite est une barrière, une frontière, une séparation entre espaces au sens géographique comme elle peut avoir aussi d'autres sens culturels, psychologiques, ...etc.

Dans le domaine de l'anthropologie de l'espace, le recueil de textes présenté par Paul-Lévy et Segaud sous le titre « anthropologie de l'espace », (1983) abordent les éléments de comparaison sur les multiples dimensions et les formes différentielles que prend l'espace selon les organisations, les habitudes sociales et les identités locales, les manières dont il est préparé par les pratiques sociales quotidiennes et présentent également des principes organisateurs de relations entre la position des lieux et des groupes, affirmant que « dès *l'origine* des groupes humains ont donné à leur établissement spatial un ensemble de significations et d'attributions liées à un ensemble de pratiques et représentations sociales et symboliques »

Les habitants ici sont en train d'instituer des frontières, de construire des sous espaces propre à eux, de décorer, ou de déposer des affaires personnelles dans un espace. il existe plus d'une façon de transformer l'espace et d'y inscrire sa marque durable ou éphémère, volumineuse visible ou plus réduite et discrète.

Une limite en géographie permet de circonscrire un ensemble spatial donné. Elle est également la ligne de délimitation ou de démarcation entre unités géographiques de tous types, qu'elles soient physiques ou humaines J.-P. Renard 2002. À l'origine, elle sépare l'espace connu du monde inconnu.

Une limite est considérée comme une discontinuité lorsque les espaces de part et d'autre sont dissymétriques. La limite d'un espace géographique est désignée par le terme de frontière lorsque des conflits de territoire et de pouvoir apparaissent.

« Une limite est un agencement mettant en contact deux espaces juxtaposés et permettant leur interface »²³

La construction des limites renvoie à une action pratico-symbolique humaine qui définit l'espace.

Claude Raffestin, dans sa réflexion sur les frontières propose quatre mégafonctions que peuvent assumer un système de limites. D'une part, la limite traduit des valeurs, des informations et des intentions des groupes qu'elle délimite. Selon si l'on se situe à l'intérieur ou à l'extérieur d'un système, son appréciation en sera différente.

²³ J. Lévy, op. cité, p. 566 <http://fr.wikipedia.org>.

La limite est aussi un instrument de régulation (politique, économique, sociale et culturelle) et offre à ceux qui l'ont établie une aire d'autonomie. Elle a également une fonction de différenciation indispensable entre deux espaces. Selon l'auteur, le franchissement d'une limite ou sa disparition conduit à la crise. Car elle a pour objet de séparer deux fonds voisins, d'obscurcir un passage ou d'enclaver un espace.

La forme de délimitation de l'espace extérieur la plus répandue est la clôture en dur (figure n° 03), avec un pourcentage de 72,2%, puis la délimitation par le grillage (figure n° 02), avec un pourcentage de 15,3%. La délimitation à l'aide de plantations (figure n° 05), représente le plus faible pourcentage qui est de 6,9%.

Tableau n°11 : les formes de la délimitation de l'espace extérieur

	Effectif	%
Aucune limitation	4	5,6
Grillage	11	15,3
Clôture en béton	52	72,2
Plantation	5	6,9
Total	72	100

Les formes de délimitation de l'espace extérieur au sein des quartiers 200 et 40 logements photographiées et cartographiées.



Photo n°02 : espace extérieur délimité par un grillage

Photo HENCHIRI Hanène 2010



Photo n° 03 : délimitation de l'espace extérieur par une clôture en dur

Photo Henchiri Hanène (2010)



Photo n°04 : un espace extérieur limité par une clôture en dur d'un côté et par un grillage dans l'autre côté.

Photo Henchiri Hanène (2010)



Photo n°05 : espace extérieur délimité à l'aide d'un grillage et plantation

Photo Henchiri Hanène 2010

CARTE N°08 : Les types de la délimitation de l'espace extérieur -quartier 40 logements-



Source : Fond de carte « Service technique de l'APC de Besbes » modifié par Mlle HENCHIRI Hanene

3.2.1.4/ Le choix de type de la délimitation de l'espace extérieur

Les espaces extérieurs sont généralement différentes et dans la plus part des cas physiquement marqués. Les habitants ont instaurés des limites et frontières physique figurés par les clôtures qui sont diversement traitées (murs, haies, grillage, écran végétal), dressées afin de bien matérialiser les limites. La première forme de délimitation de l'espace extérieur qui attire l'attention sont les clôtures en dur.

Ces limites marquent aussi la propriété individuelle et les limites d'appropriation de l'espace par le ménage. L'habitant trouve son plaisir dans la libre utilisation. Le mode de la délimitation de l'espace extérieur dans nos quartiers dépend au niveau économique et culturel des habitants. Selon l'enquête faite on a pu différencier les raisons du choix du mode de délimitation de l'espace extérieur.

- **Raisons d'ordre culturel**

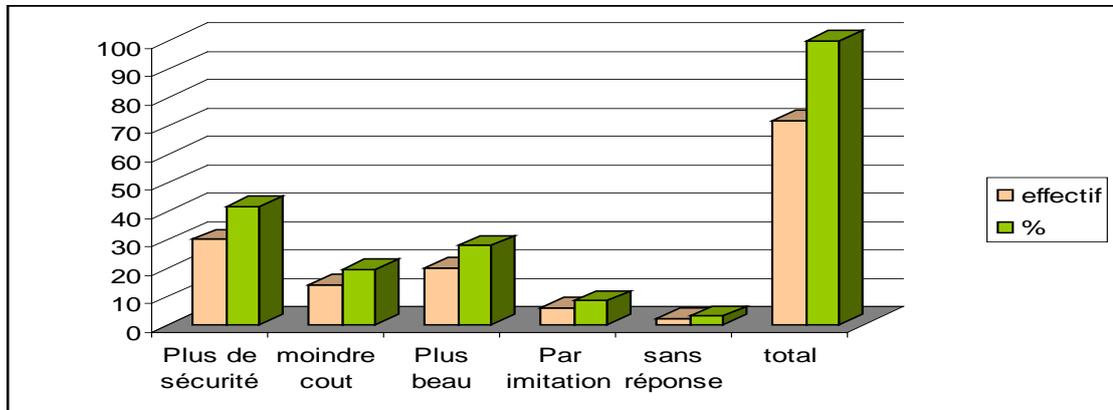
La sécurité : On a pu noter que 41,7% des enquêtés ont abouti à la délimitation en dur parce qu'il leur fournit plus de sécurité.

Esthétique : 24% des enquêtés voient que le type de délimitation qu'ils choisissent est le plus beau.

Imitation : 9% des enquêtés ont choisis le type parce qu'il est le plus répandu chez leurs voisins.

- **Raisons d'ordre économique**

19% des enquêtés ont choisi leur type de délimitation de l'espace extérieur parce qu'il est de moindre coût, ce type le Zimmerman ou la délimitation par des plantations.

Figuré n° 06 : Raisons du choix pour limiter l'espace extérieur

3.2.1.5/ La gestion des espaces extérieurs

Avant d'entamer la question de la gestion des espaces publics, il est nécessaire de définir la gestion d'un territoire.

La gestion d'un territoire comprend son entretien, sa sauvegarde...

Comment l'espace extérieur des quartiers 200 et 40 logements est géré ?

L'espace extérieur public obéit à la gestion de la commune .tout acte sur ces espaces requis a une autorisation de la commune.

Les quartiers étudiés présentent des images de conflits, on a pu distinguer des limites continues et d'autres non continues .des limites claires, visibles, matérialisées et bien définies et d'autres floues où l'espace reste encore sentimentalement approprié et parfois indique des cas conflictuels. (Voir carte n°08 : les types des limites de l'espace extérieur)

Un pourcentage de 62,5% des enquêtés ont déclaré qu'ils ont effectué la délimitation en accord avec les voisins. 16,7% déclarent qu'ils n'ont pas encore délimité l'espace extérieur. 4 ,2% n'ont pas répondu à la question.

Tableau n° 12 : la façon de limiter l'espace extérieur

la façon de la limitation	Effectif	%
A l'aide de l'APC	12	16,7
Accord avec les voisins	45	62,5
N'est pas encore limité	12	16,7
Sans réponse	3	4,2
Total	72	100

3-2-2/ l'appropriation des trottoirs, parkings, aires de jeux

3.2.2.1/ Usage et détournement d'usage

On va exposer ici les différents usages des trottoirs, parkings, aires de jeux au sein des quartiers. Ces espaces ont de multiples usages qui est contradictoire à sa définition.

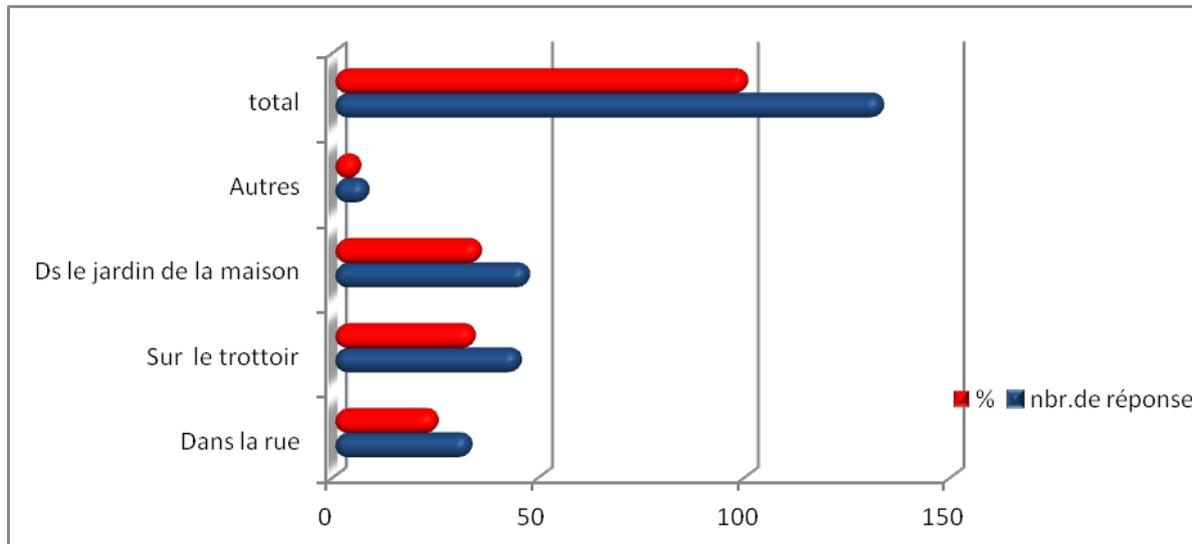
Un trottoir est un espace surélevé sur le côté des rues et réservé aux piétons.

Comme les aires de jeux et les espaces verts au sein des deux quartiers sont réappropriés, les enfants se trouvent jouer dans la rue et sur les trottoirs. Ces derniers tombent victimes des accidents. À cet effet beaucoup d'habitants empêchent la sortie à leurs enfants au quartier pour éviter tous genres de risques.

La seule aire de jeu du quartier 200 logements est devenue une assiette foncière pour la construction d'une maison de jeune et une grande partie du seul espace vert du quartier 200 logements était appropriée par la cafétéria d'un privé et le reste est devenu une assiette pour la construction d'une bibliothèque communale.

Les habitants enquêtés affirment qu'il n'y a pas d'espace de jeux destinés aux enfants. Les enfants ne trouvent que les trottoirs et la rue pour passer et partager les moments les plus essentiels de leur vie avec leurs amis malgré le risque qui peut mettre fin à leur vie.

Les espaces limitrophes avant leur délimitation étaient des aires de jeu pour les enfants du quartier, après la délimitation de ces derniers les enfants se trouvent dans la rue (voir photo n°17).

Figure n° 07: espaces de jeu pour enfants des quartiers

Le trottoir : un espace pour le stationnement²⁴ des voitures

Stationner une voiture constitue, en apparence, un acte simple et anodin. Un acte de la vie de tous les jours : il suffirait de trouver une place près du lieu où l'on souhaite se rendre ou chez soi. Il est intéressant de voir à quel point le stationnement des véhicules crée un problème pour l'espace et son fonctionnement ainsi son impact sur l'urbain.

Bien que les quartiers 200 et 40 logements possèdent des parkings, les habitants souhaitent stationner leurs voitures soit à la rue soit au trottoir.

²⁴ Selon Choay et Merlin, (1996). « Stationner : c'est occuper de la surface au sol par laquelle l'action publique peut agir par le biais des règles d'urbanisme et de la gestion de la voirie. Le « stationnement » est un mot simple .il désigne une action consistant à arrêter temporairement un véhicule en un lieu »



Photo n°06 : les trottoirs sont utilisés comme lieu de stationnement des voitures.

Photo : Henchiri Hanène 2010

Le trottoir : un espace de commerce (informel)

L'espace public est un lieu où s'expriment les pratiques urbaines : les commerces utilisent l'espace public pour exercer leur activité –étals sur les trottoirs, espaces de cafés..., ces activités engendrent des besoins en matière de stationnement.

La séparation des flux de voitures et de piétons et le surdimensionnement des voies de circulation au détriment des autres espaces génèrent des conflits.

L'espace public est le lieu de multiples usages. Ces usages peuvent générer des conflits dus à des appropriations d'espaces à différentes périodes de la journée ou de l'année, à des déséquilibres entre les espaces affectés ou disponibles, à un manque de lisibilité entre les formes, les usages et les propriétés...

Définition de l'informalité

C'est l'ensemble des actions illégales qui jouissent cependant de la part de la plupart des citoyens d'un pays d'une certaine légitimité qui fait que rares sont ceux qui s'y opposeront spontanément, comme cela pourrait être le cas face aux crimes (illégaux et illégitimes) mais aussi face à certaines actions de « violence légale », légales, certes, mais considérées comme illégitimes par une forte proportion de la population. Le commerce informel, ou de rue, est un phénomène que connaissent tous les pays à plus ou moins grande échelle. L'Algérie ne fait pas exception et la commune de Besbes à une échelle réduite.

Qu'est ce qu'un commerce informel ? On a mené une recherche sur les expressions récurrentes dans les pages web, en associant systématiquement certains substantifs liés au commerce ou à la vente avec une gamme limitée d'adjectifs ou compléments (informel, ambulant, "de rue"), dans trois langues (arabe, anglais, français). on a trouvé par exemple : « street vending » en anglais, « marchands de rue » en français, et au langage quotidien des gens *souk enasbaa*

Le commerce ambulant est aujourd'hui identifié dans les représentations sociales (y compris médiatiques, scientifiques ou politiques) principalement de trois façons, qui correspondent à des manières bien différentes de représenter, d'expliquer ou d'agir sur une réalité multiforme : comme secteur (ou économie) informel(le) ; comme vente ambulante ; comme commerce sur la voie publique.

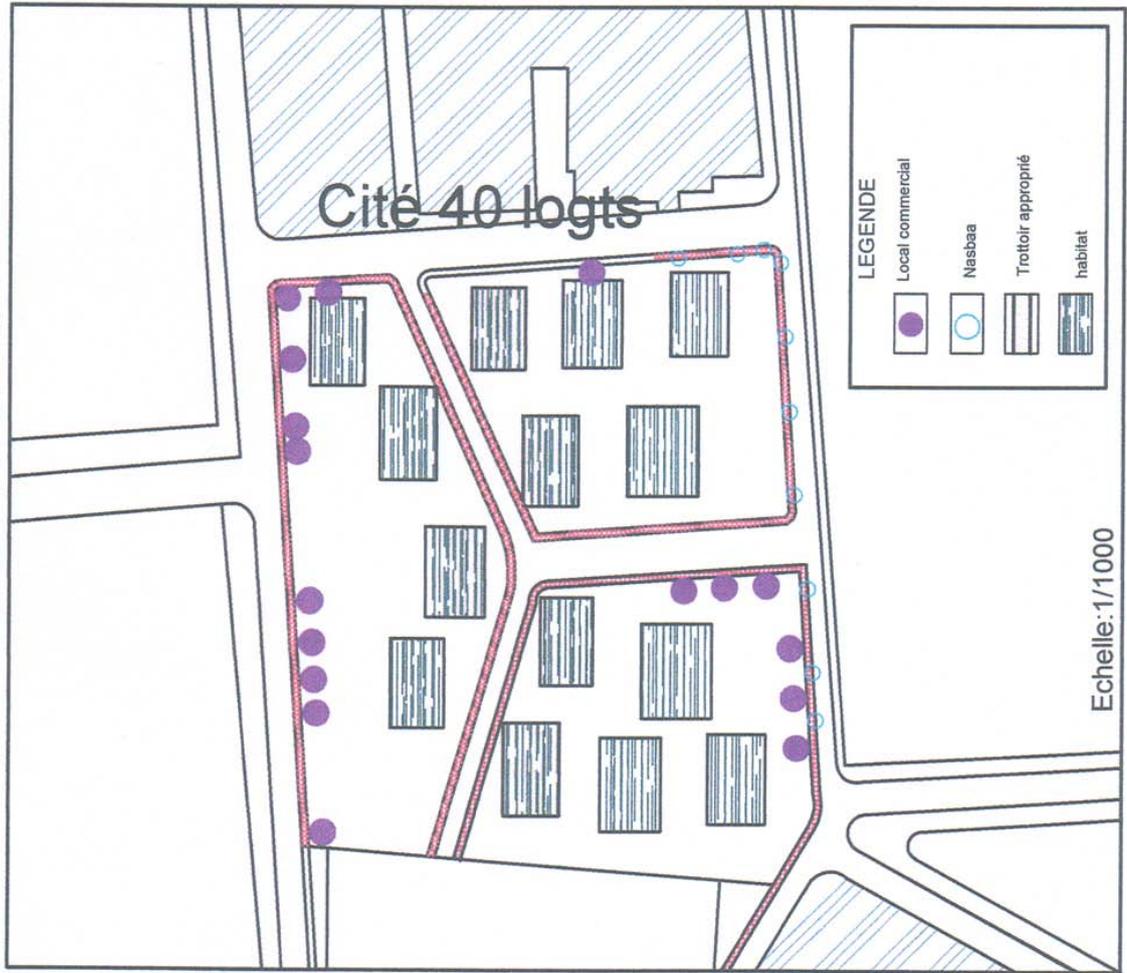
Appropriation des trottoirs par la marchandise des locaux commerciaux

Les activités économiques ayant lieu sur la voie publique, et plus généralement sur le trottoir, font une occupation privative du domaine public, c'est-à-dire qu'une portion de celui-ci est soustraite à l'usage commun au profit d'un particulier déterminé

CARTE N° 09 : L'implantation des locaux commerciaux - quartier 200 logements-



CARTE N :°10L'implantation des locaux commerciaux et les nasbaas quartier 40logement



Source : Fond de carte « Service technique de l'APC de Besbes » modifié par Mlle HENCHIRI Hanene

Les locaux commerciaux mettent leurs marchandises sur le trottoir une fois pour attirer la clientèle, autre fois pour des raisons d'exiguïté du local et pour d'autres c'est devenu une habitude entreprise par la majorité des commerçants.



Photo n°07 : trottoir comme espace annexe du local commercial non dissociable.

Photo : HENCHIRI Hanène (2010)



Photo n°08 : trottoir aire du commerce informel

Photo : HENCHIRI Hanène (2010)



Photo n°09 : Le marquage du trottoir (espace pour l'extension du local commercial). 2010

Photo Henchiri Hanène (2010)



Photo n°10 : appropriation des trottoirs par le commerce de la rue (nasbaa).2010

Photo Henchiri Hanène (2010)



Photo n° 11 : appropriation des trottoirs par le commerce de la rue.

Photo Henchiri Hanène (2010)

*** Parkings des quartiers**

Les parkings dans les quartiers sont conçus pour le stationnement des voitures. C'est la principale mission de ce genre d'espace. Les parkings dans les quartiers 200 et 40 logements ont d'autres vocations.

L'usage des parkings dans les quartiers d'étude :

Les parkings dans les quartiers d'étude sont utilisés comme espace de dépôt des matériaux de constructions des habitants. (Voir photo n° 10, 11).



**Photo n°12(A): usage des parkings
(Dépôt des matériaux de constructions)**

Photo Henchiri Hanène 2011



**Photo n°12(B) : usage des parkings
(Dépôt des matériaux de constructions)**

Photo Henchiri Hanène 2011

Appropriation des parkings et de la rue dans les fêtes de mariage des habitants du quartier

La plantation des tentes des fêtes sur la rue et les parkings du quartier est une action menée par la plupart des gens ; cette appropriation d'ordre culturel est momentanée et admet l'entraide entre les habitants du quartier.

3.2.2.2 / Le marquage symbolique des espaces publics par l'instauration des frontières

Les habitants des deux quartiers marquent et délimitent les espaces publics, en mettant des frontières physiques ou symboliques. Parmi le marquage de l'espace par l'instauration des frontières soit discrètes ou lisibles le recouvrement d'une surface des trottoirs par le carrelage. Cet acte qui a causé des problèmes aux passants. Certains enquêtés trouvent que c'est très gênant pour les piétons. Il donne aux passagers le sentiment que le trottoir est privatisé.



Photo n° 13 (A) : Élément décoratif de l'avant de la maison (200 logements)

Photo Henchiri Hanène (2010)



Photo n° 13(B) : Élément décoratif la maison (40 logements)

Photo HENCHIRI Hanène(2010)

3.2.2.3/ Le marquage symbolique par l'instauration des objets

Il existe deux cafés dans le quartier 200 logements qui se situent à ses deux entrées. Le premier café est un local où sa superficie ne dépasse pas les de 40 m². Aussi, Le deuxième café est plus petit que le premier. On va exposer ci-dessus comment les propriétaires des deux cafés voient l'espace vert juste à côté?

D'après nos observations on a pu remarquer le stationnement des véhicules près du café, cela nous a posé quelques questions. On a trouvé immédiatement des explications autour des voitures stationnées juste à côté ?

Les deux cafètes qui se situent dans le quartier 200 logements approprient l'espace comme suit :

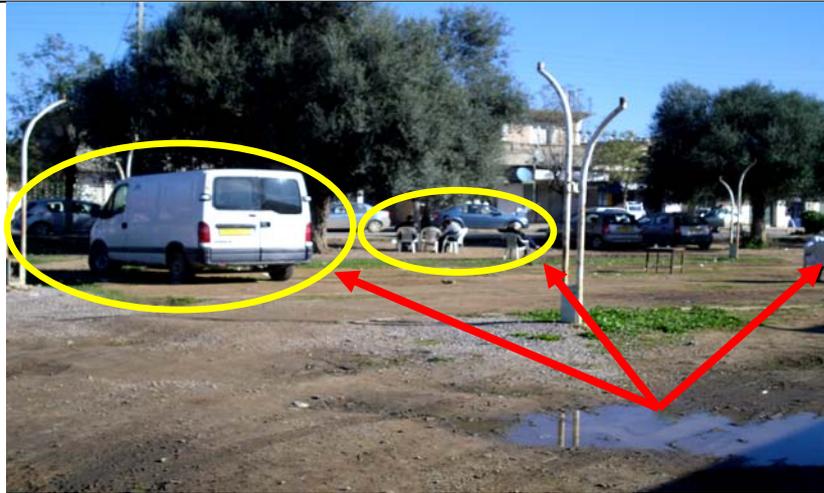


Photo n°14(A): appropriation de l'espace public par le propriétaire du café. (Extension des tables) et le stationnement payant des voitures la nuit. (La nuit cafète parking). Photo prise le (02 /10 /2011)

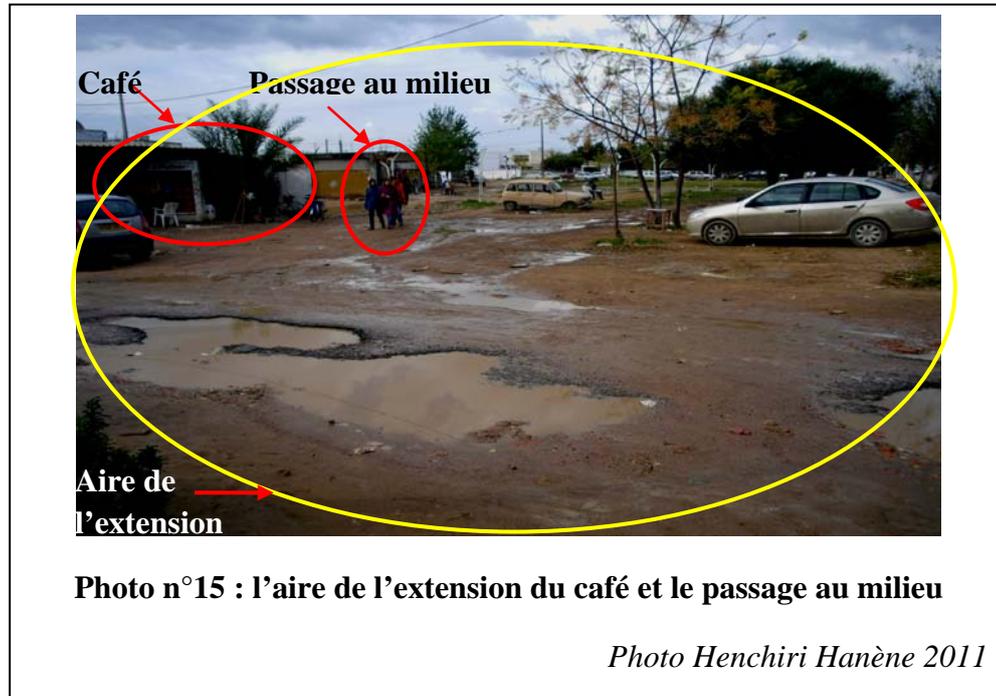
Photo Henchiri Hanène 2011

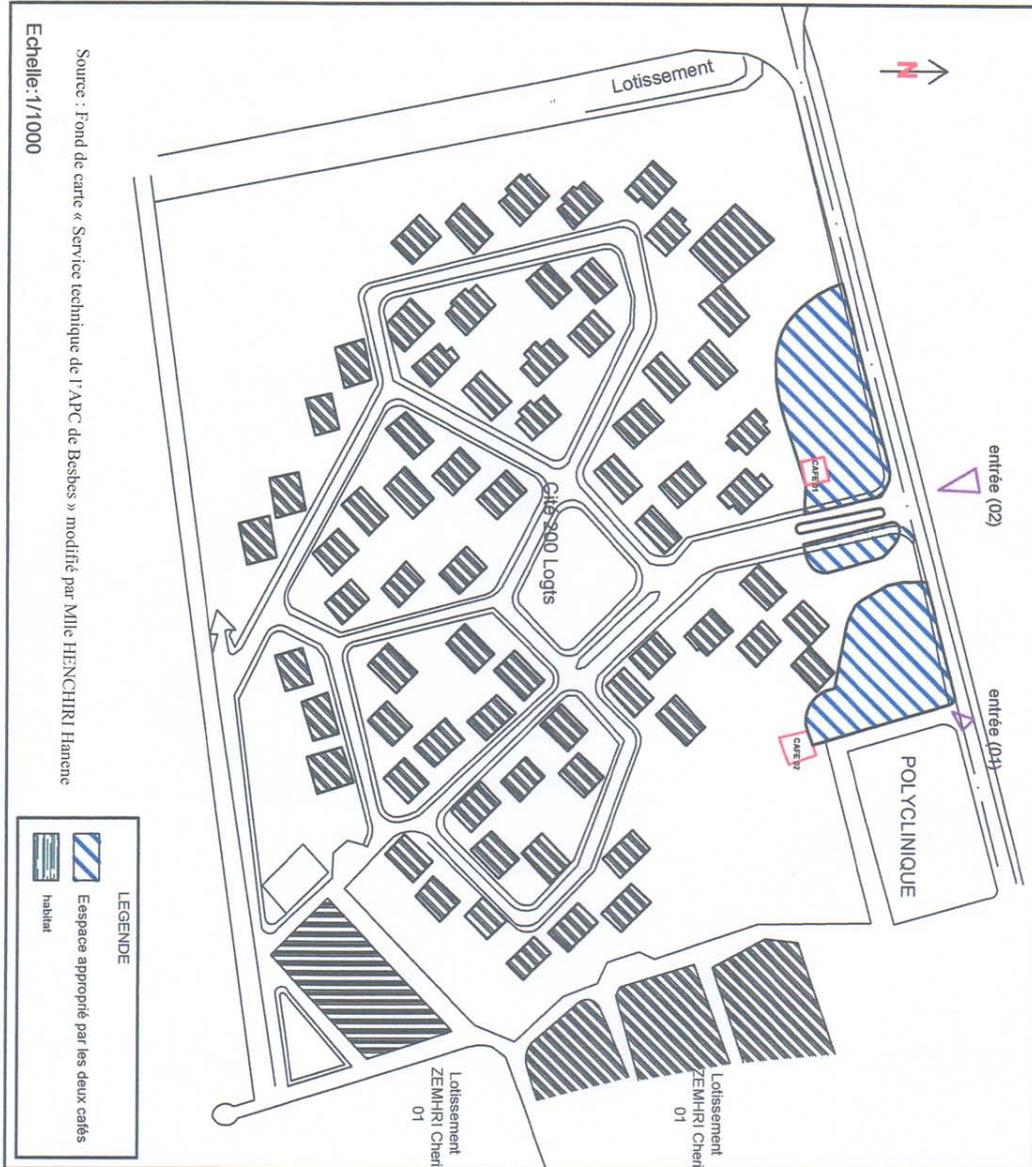


Photo n°14(B) : appropriation de l'espace par le propriétaire de la cafète. (Extension des tables) et le stationnement payant des voitures la nuit. (Café parking de nuit).

Photo Henchiri Hanène 2011

Le problème qui se pose ici est que l'aire des deux cafés s'est étendue au-delà de sa limite, la disposition des tables du café (1) qui se situe à la rentrée principale de la cité a créé un problème pour les femmes surtout que certaines se trouvent obligés de s'éloigner de la route pour arriver au point qu'elles veulent atteindre. (Carte n° 11).





Conclusion

D'après l'analyse qu'on a faite qui prend comme support physique l'espace des quartiers 200 et 40 logement on trouve différentes formes de réappropriation et d'appropriation de l'espace habitat selon les deux échelles qui sont :

- A l'échelle du logement, cette unité d'espace a subi deux types de modifications physique : des modifications souples tel que (le recouvrement des sols et murs, faïences,...etc.).des modifications solides qui déforment le logement et les façades et qui ont un impact sur l'extérieur de la sphère privée qui est le logement.
- A l'échelle des espaces publics : les manières appropriatifs n'ont pas cessé au niveau de la sphère privé mais ils la dépassent vers la sphère publique. Les espaces dites extérieures ou limitrophes sont devenues des espaces appropriables sous différents types, on a touché le type d'appropriation sentimentale et l'appropriation dite créatrice. Le marquage de ces espaces s'est fait par l'instauration des objets ou la conception des frontières visibles ou non.

Les trottoirs, la rue, et les parkings sont appropriés selon le besoin et selon la possibilité d'user le maximum et de tirer profit de ces espaces publics. Le trottoir à titre d'exemple est approprié pour les enfants parce qu'il compense l'aire de jeux, par les jeunes (espace de groupement des jeunes de quartier généralement), par les commerçants comme un espace d'extension de leurs locaux ou bien un lieu de commerce informel (l'installation des «nasbaa»), et pour le stationnement des voitures.

Dans ce chapitre on va essayer d'expliquer les facteurs qui expliquent le processus de l'appropriation de l'espace.

Le présent passage ne prétend pas présenter d'une manière exhaustive l'ensemble des caractéristiques socio-économiques et culturelles des usagers du logement de type social de Besbes. En revanche, en s'appuyant sur les éléments structurants de la typologie des ménages que nous avons élaborés à des fins d'analyse, nous essayons d'exposer clairement les grands traits à caractère typologique qui traduisent la situation des ménages enquêtés.

1 / Facteur social

1.1 / Le surpeuplement du quartier

Le surpeuplement du quartier est expliqué par la densité.

Le quartier 200 logements : La densité est de l'ordre de 0,9 m² par habitant. Cette valeur est très loin de la norme mondiale et nationale.

Le quartier 40 logements, le nombre total de la population est égale à 265 habitants répartis sur une assiette foncière de 20 000 m².

1.2 / L'exiguïté du logement

L'exiguïté du logement est approchée par le TOL²⁵. Un indicateur important dans la typologie des ménages²⁶, comme il constitue un facteur déterminant dans l'appropriation de l'espace. En effet, c'est sous cette contrainte que les usagers sont amenés à adopter les manières d'appropriation qui leur permettent d'une manière générale de rétablir l'équilibre et l'harmonie des rapports : Taille de ménage/taille du logement

Alors, nous fréquentons la situation suivante :

Logement proposé/organisation souhaitée adaptée par l'occupant.

Les modifications et les appropriations que l'utilisateur génère ont pour but :

- Augmenter la surface habitée

²⁵ Le nombre de personnes et le nombre de ménages vivants sous le même toit par rapport à la surface du logement.

²⁶ Selon l'ONS : "Un ménage ordinaire est un groupe de personnes vivant dans un même logement, préparant (et prenant en général) les principaux repas ensemble".

- Expansion de l'intérieur vers l'extérieur

La variable TOL : Le nombre de personnes qui occupent un logement. C'est le plus important et le plus significatif des éléments structurant la typologie des ménages. Cet élément traduit en fait, le rapport de la taille du ménage à celle du logement. Il permet de manière évidente à l'analyse :

De mettre en évidence combien le ménage éprouve ou non des difficultés d'adaptation.

Numériquement, cet élément exprime le taux d'occupation par logement ou le taux d'occupation par pièce. C'est par rapport au second que la situation réelle est bien reflétée. D'une manière générale, quand le TOP est inférieur ou égale à deux, la situation peut être considérée peu déplaisante ; par contre s'il est supérieur à deux la situation est très déplaisante

Au niveau Nationale (Algérie) :

Le taux d'occupation du logement (TOL) a été estimé à 6,4 personnes par le RGPH de 2008, a affirmé M. Berrahi en ajoutant que ce taux a connu "une baisse sensible" par rapport à 1998 où il était de 7,1 personnes par maison.²⁷

Au niveau des quartiers :

Selon le recensement 1996 : le taux d'occupation par logements est de l'ordre de 7 personne / logement. (TOL : Le nombre de personnes qui occupe un logement).en 2008 ce TOL a atteint 6 personne /logement

Le taux d'occupation par pièces est de l'ordre de 2.06 pers/ pièce.

Tableau n° 13 : La taille moyenne des ménages

	Taille moyenne des ménages
Agglomération chef lieu	4.8
Total commune	5.1
Total wilaya	5.2

Source : RGPH 2008.

²⁷ (Les commodités des logements en Algérie en nette amélioration ces dix dernières années (ONS) ; Alger, 12 Avril 2009)

1.3 / Relation et interprétation :

1.3.1/ Le nombre de ménage par logement

Le nombre d'enfants par tranche d'âge

Les résultats obtenus nous déclarent que le nombre des ménages qui ont déclaré la présence de plus de deux ménages sous le même toit est de 2 avec un pourcentage de 2,78% du total. Les ménages doublés représentent 18,05% .par contre 79% sont des ménages simple.

On a remarqué que plusieurs enfants en âge de mariage n'ont pas quitté la maison parentale. Ils cohabitent toujours avec leurs parents. D'autres enfants ont aménagé la cuisine et la petite cour pour habiter. D'autres ont aménagé deux chambres et une cuisine dans l'espace extérieur approprié soit que la cuisine en restant avec les parents.

La tranche d'âge la plus élevée est celle des enfants âgés de plus de 19 ans qui représente un pourcentage de 35 ,77 %. Suivi par la tranche d'âge 15-19 avec un pourcentage de 35,77%.

Le nombre d'enfants en âge de mariage est une variable très importante dans la compréhension des pratiques appropriatifs.

Il existe une relation étroite entre l'âge des enfants et l'appropriation de l'espace, relation TOL modifications faites.

Tableau n°13: âge des enfants

Tranche d'âge	L'effectif	Pourcentage %
> 4 ans	36	8.25
5 – 9	20	4.85
10 – 14	110	25.23
15 – 19	114	26.15
+ 19 ans	156	35.77
Total	436	100

Figure n°08: le pourcentage et le nombre de ménage

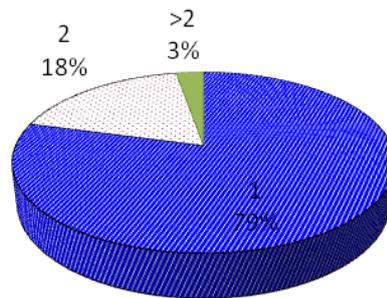
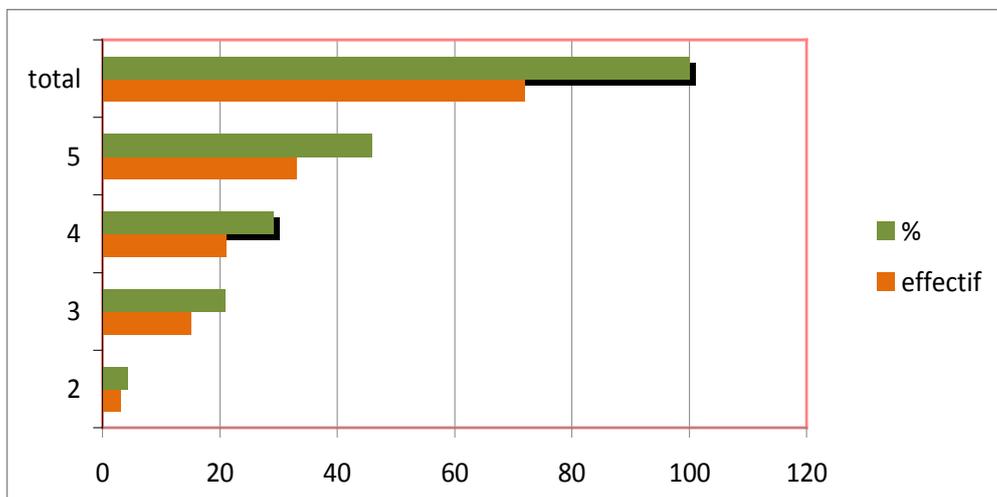


Figure n°09 : personnes vivant sous le même toit



La situation d'exiguïté spatiale devient plus claire à travers certaines caractéristiques démographiques relatives aux ménages enquêtés.

2 / Les facteurs culturels

Les facteurs d'ordre culturel vont être expliqués par certains éléments. Ceux qui sont visibles traduits par les appropriations faites et le marquage de l'espace et ceux qui sont explicites qui ont un rapport avec la maturité citadine des occupants. L'acquis culturel se traduit dans le processus même de la production du marquage. Enfin, dans l'habitat de notre société, les modèles d'appropriation apparaissent comme «dispositions à engendrer des pratiques », au sens défini par Bourdieu pour l'habitus, et donc comme des compétences qui peuvent éventuellement trouver à s'exercer, puisque, dans notre société, la possibilité existe de ne pas user de ces compétences. Ainsi se révèle la capacité de l'habitant – et en somme sa créativité - qui est à l'œuvre dans ses gestes quotidiens les plus humbles : entretenir, ranger, décorer, mettre en scène, cacher, etc.

2.1/ Les origines géographiques des occupants

C'est l'ensemble des données concernant le lieu de naissance du chef du ménage, de son épouse, des grands parents. C'est aussi les indices permettant à l'analyse de statuer sur la structure familiale antérieure, la région dans laquelle vivaient les aïeux, ainsi que le mode de vie qui y attache.

La population de la commune de Besbes est venue des zones proches de son territoire. la population de Besbes est venue des wilayates de proximités de la wilaya d'el Tarf comme Souk Ahras, Tébessa, et des communes de la wilaya d'el Tarf.

Il est nécessaire de noter qu'un pourcentage important issu de la wilaya d'Annaba, mais en réalité ce pourcentage présente des populations nées à Annaba et qui n'ont pas résidé un seul jour.

Tableau n° 14 : pourcentage d'origine de la population de la commune de Besbes

Population d'origine urbaine	27.62%
Population d'origine rurale	72.38%

Source : PDAU Besbes

L'origine géographique du chef du ménage et son épouse est un indice permettant à l'analyse la nature de la famille antérieure et l'ambiance dans lequel vivaient le chef de ménage et son épouse ainsi que leur mode de vie.

On n'a pas posé la question de l'origine aux enquêtés, car lors du test du questionnaire on a noté que les enquêtés n'ont pas répondu à cette question. On a considéré que ça soit peut être un souci personnel. Pour cela on a essayé de poser une autre question qui peut me servir pour avoir l'information qui est (avant habitez-vous une maison traditionnelle, immeuble (pavillonnaire), construction précaire, autres) et d'utiliser les données qui concerne l'origine géographique de la commune totalement.

Les réponses étaient comme suit : Une maison traditionnelle 54%, Immeuble (pavillonnaire) 19%, Construction précaire 16%, Autres 10%.

Cet élément nous renseigne sur la maturité citadine des occupants, qui fait partie des éléments majeurs du développement du processus d'appropriation surtout que certains habitants n'ont pas une expérience dans le vécu aux quartiers urbains collectifs ou semi-collectifs. En revanche les usagers expriment leur attachement aux valeurs qui relèvent du mode d'habiter traditionnel, cela est figuré spatialement par l'étalement du processus d'appropriation de l'espace extérieur. Alors ils confondent la définition et la mission des sous espaces (la sphère privée et la sphère publique).

Le phénomène de l'appropriation n'exclut pas la couche sociale citadine.

2-2/ La Horma de la maison

Définition de la *Horma* : Mot utilisé dans le langage courant pour désigner ce qui relève de l'intime, du caché, de l'univers féminin dont la transgression porterait atteinte à l'honneur de la famille.

Hormat eddar est aussi synonyme de *Soutrat eddar*, les enquêtés matérialisent spatialement cette expression par la conception des murs hauts et aveugle sans que la hauteur dépasse les deux mètres, l'obscurité des ouvertures, les dimensions des fenêtres, la présence des rideaux sur les ouvertures en un mot le marquage....etc.

Un pourcentage de 58.3% renvoie le besoin d'approprier l'espace extérieur pour assurer l'intimité de la maison. Par contre 75% ont affirmé l'appropriation à cause d'exiguïté du logement. Un indicateur aussi important « le bien vacant », les enquêtés ont le sentiment

d'approprier cet espace extérieur parce qu'ils sentent qu'il est un bien vacant. Pourquoi ce sentiment ? on suppose que ce sentiment est élaboré à la cour du temps aux esprits des occupants parce que ces espaces sont mal gérés, car les autorités ne figure aucune intervention de leur préservation ou de leur gestion, ils sont laissés au vandalisme des habitants.

La Horma de la maison est un indicateur d'ordre culturel, l'exigüité du logement est un indicateur d'ordre social et la considération de l'espace public comme bien vacant est un indicateur d'ordre culturel et juridique.

Tableau n°15: pourquoi appropriation de l'espace extérieur

	Nbr.de réponse	%
La Horma de la maison	42	58,3
Exigüité du logement	54	75,0
Bien vacant	15	20,8
Total	72	100



Photo n° 16(A) : clôture haute.

Henchiri Hanène (2009)



Photo n° 16(B): clôture haute

Photo Henchiri Hanène(2009)

La présence des rideaux aux balcons séchoirs



Photo n° 17: fermeture des fenêtres

Photo HENCHIRI HANÈNE (2009)



photo n°18 : rideaux signe de horma et control

Photo HENCHIRI HANÈNE (2009)



Photo n° 19 : modification et recouvrement de l'escalier

Photo HENCHIRI HANÈNE (2010)

2.4/ Le retour à la maison individuelle traditionnelle

La maison individuelle facilite l'appropriation car, outre les ancrages temporels et géographiques déjà expliqués, elle offre une souplesse à l'habitant dans l'organisation de son espace social, affectif et symbolique. Elle offre aussi une organisation du logement plus variée que les schémas typiques du logement collectif. De plus, la maison individuelle offre, avec le jardin, un espace extérieur aménageable [N. & A Haumont, M.-G. & H. Raymond, 1971]. L'habitant construit et aménage l'habitation selon ses rythmes, correspondant à ceux de la famille. Enfin, l'habitant propriétaire peut remodeler, aménager et marquer sa maison.

Les stratégies d'occupation, à travers l'organisation spatiale et à travers le système fonctionnel de l'espace approprié, montrent que les usagers sont plutôt attachés au modèle culturel traditionnel.

Les pratiques sociales y afférentes relèvent du modèle socioculturel traditionnel où la cour de la maison traditionnelle rurale

Les habitants veulent à travers ces pratiques et usages satisfaire des exigences culturelles et religieuses. la conception des clôtures les modifications opérées, et les aménagements sont des moyens pour rendre l'espace habité introverti à lui-même qui est le principe de la conception de la maison traditionnelle.



Photo n° 20(A) , 20(B): exemple de la maison traditionnelle là où il y'a une cour centrale (2010)

L'espace habitat doit être conçu et aménagé en fonction des besoins. On peut se référer au petit robert pour définir le terme besoin. «un besoin est défini comme une exigence née de la nature ou de la vie sociale » ; c'est ressentir la nécessité et/ ou l'aspect utile d'un objet une ambiance (avoir besoin de calme, de repos...). La prise en considération des besoins a été recherchée dès les logements HBM ou ceux des ouvriers, l'architecte Plumet reconnaît au début du XXe siècle que « dans la maison de l'ouvrier, dans la maison à bon marché, l'art doit être exprimé par une harmonie parfaite entre les besoins de l'habitant et la façon dont ont été traduits par le constructeur. Il serait désirable de voir les architectes attacher dans leurs plans à déterminer de façon plus précise les besoins de la vie de famille ; il devraient scruter davantage la vie de ceux qui, en définitive, sont leurs clients ».

La conception de l'espace et par conséquent du logement implique, donc, une bonne connaissance des besoins des usagers ; mais « de la façon de vivre des gens est conditionnée par des facteurs qui sont déterminés, permanents et universels, et d'autres qui sont

indéterminés, constamment changeantes (temps) et différents suivant les milieux sociaux et naturels (lieu) ».

2.4.1 / L'habitant : acteur de l'appropriation

L'action d'habiter un espace consiste à développer de multiples comportements d'usage²⁸ à cet espace. Les pratiques d'usage de l'espace se confondent le plus souvent avec les gestes de la vie quotidienne. Ces pratiques prennent sens pour ceux qui les accomplissent avec des représentations personnelles construites à partir d'un système de représentations sociales et collectives. Au titre de ces représentations figure l'image construite de l'espace habité qui s'enrichit au fil du temps des expériences.

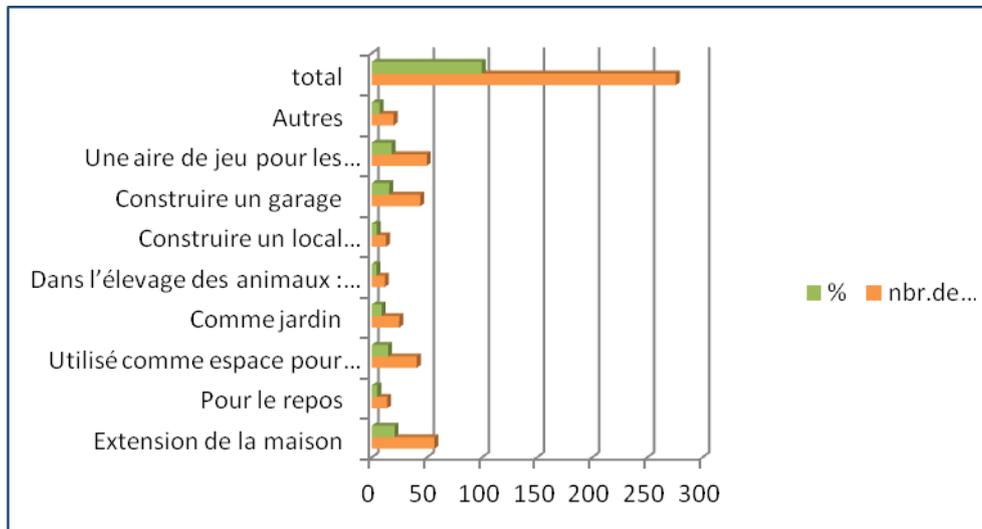
Par ces comportements d'usage, l'espace matériel fait l'objet d'un investissement très important de la part des occupants et reçoit nombre de modifications, pour l'adapter à la vie quotidienne des habitants. L'espace est le support et parfois l'enjeu des pratiques d'usage. Par les comportements d'usage l'espace est ainsi modifié, adapté, ajusté sans cesse dans sa matérialité afin de rendre possible les gestes de la vie quotidienne. Et cette adaptation n'est pas seulement matérielle : chaque ménage crée un ensemble personnel d'idées, d'émotions et d'opinions qui lui permet de donner de sens et d'interpréter cette matérialité.

L'usage de l'espace extérieur approprié reflète le mode culturel des usagers. On a trouvé que cet espace est utilisé pour la rencontre et les fêtes familiales avec un pourcentage 14,9%. 9,1% l'utilise comme jardin, 4,3% l'utilise pour l'élevage des animaux comme les poulets, les moutons,...

²⁸ L'usage de l'espace extérieur L'usage est l'action de se servir de quelque chose. Nicole Haumont (1982-1986) conçoit l'aménagement d'un lieu comme le produit de normes culturelles et sociales personnalisées qui s'insèrent dans le cadre spatial pour déterminer le style de vie en ce lieu ainsi que les relations interpersonnelles et familiales qui s'y tiennent. Les transformations et les aménagements intérieurs sont déterminés par les caractéristiques spatiales (formes, volumes, disposition...), qui laissent plus ou moins de liberté à l'habitant pour modeler l'espace selon ses propres critères

La rubrique autres, réunit des pratiques, telles que : le lessive, la détente, ... une deuxième catégorie d'usage de l'espace est économique qui se figure dans la construction des locaux commerciaux et dans l'installation des nasbaa... (Figure n° 10).

Figure n°10: l'usage de l'espace approprié



Les occupants montrent que l'espace approprié reçoit plus une mission (économique, sociale) ils le rendent un espace à multiple usages .ils l'aménagent, L'investissent alors le produit.

3 / Facteurs d'ordre économiques

3.1 / Les caractéristiques socioprofessionnelles de la population enquêtée

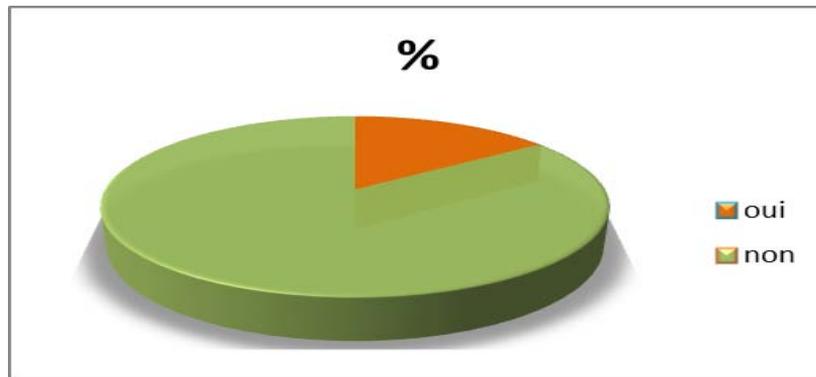
Tableau n° 16 : L'activité économique du chef de ménage

	Effectif	%
Sans activité	4	5,56
Ouvrier	10	13,89
employé administratif	35	48,61
agriculteur, artisan, commerçant	10	13,89
cadre profession supérieure	6	8,33
Retraité	7	9,72
Total	72	100

3.2 / L'activité de l'épouse

Le travail de l'épouse est un indicateur de plus dans l'aisance de la famille et améliore leur vie dans la plupart des cas.

Figure n°11 : pourcentage de L'activité de l'épouse



3.3 / Enfants travailleurs :

Les ressources matérielles rendent les transformations possibles (revenus des ménages, la présence de plus d'un actif.

Plus de la moitié des ménages enquêtés n'ont pas un enfant travaillant au minimum avec un pourcentage de 84,72%.sauf 11 enquêtés déclarent qu'ils ont un enfant au minimum travailleur, un pourcentage de 15 ,28%. Contribuent d'une manière ou d'une autre au revenu global du ménage. Une autre source financière qui permet aux habitants d'apporter des modifications à leurs logements.

Tableau n° 17 : les enfants travailleurs

	Effectif	%
Oui	11	15,28
Non	61	84,72
Total	72	100

Le vécu émis par les usagers réside en fait dans la construction d'une maison individuelle. Surtout pour ceux qui sont financièrement aisés. Les pratiques spatiales des usagers de toute couche sociale tentent de retrouver le schéma d'organisation qui relève plutôt du mode de vie traditionnelle autour d'un espace central qui ressemblerait la cour de la maison traditionnelle rurale. Cependant, les manières d'appropriation montrent que les

usagers de toute couche sociale tentent d'organiser l'espace habitat selon leurs situations socio culturelle et économique.

4- Les facteurs d'ordre juridique

4.1/ L'espace public est géré par qui ?

Les usagers continuent à approprier les espaces publics malgré la présence des textes en vigueur sur la domanialité publique qui interdit l'occupation ou le détournement d'un espace (articles 12, 60, 64 de la loi 90-30 et article 162 du décret n° 91-454, Codes du foncier et de l'urbanisme, 2000). (Annexe)

On remarque que soit les propriétaires, soit les locataires auprès de l'OPGI, locataire auprès d'un particulier ont entrepris des modifications à leurs logements.

Le signe (+) : signifie l'existence de l'appropriation

Le signe (-) : indique qu'il n'y a pas d'appropriation.

La relation entre le statut juridique des logements enquêtés et la présence des modifications qu'ils soient souples ou solides nous donne les résultats suivants.

Tableau n°18 : le statut du logement et le degré de la modification

	souple	Solide	Total
Propriétaire	+	+	22
Locataire OPGI	+	+	43
Locataire auprès d'un particulier	+	-	07

4.2/ L'intervention de l'autorité locale

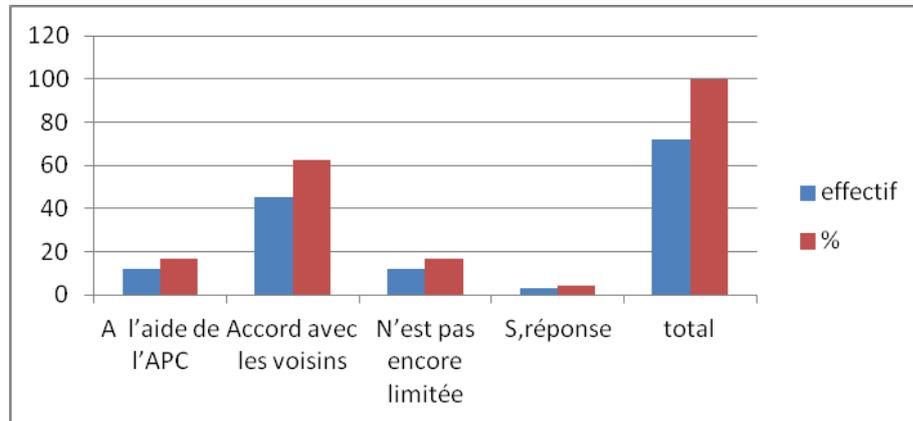
Qui est le responsable de la gestion de ces quartiers ?

La gestion des espaces publics est la responsabilité de l'assemblée populaire communale. Comme, le propriétaire prend une grande part de responsabilité dans la préservation ou la dégradation des éléments qui font partie de son cadre de vie.

D'après les résultats de l'enquête on a trouvé que 60 % ont limité l'espace extérieur à leur logement en accord avec les voisins et la clôture est construite sans permis de construire.

On a trouvé qu'il existe des clôtures qui datent de plus de 20 ans, mais personne n'est intervenir. Les cas qui ont limité cette espace avec l'accord de l'APC sont des cas qui étaient en conflits. Ils présentent un pourcentage inférieur à 20%.

Figure n°12: la façon de la délimitation de l'espace



4.3/ L'acte de la propriété des espaces extérieurs

Pour être propriétaire d'un foncier il est obligatoire d'avoir un acte de la propriété de tel foncier .dans notre cas on a enregistré que 14% des enquêtés possèdent cet acte contre 53% qui n'ont pas cet acte et 33% qui n'ont pas répondu à la question posée, on a considéré que c'était pour des raisons de sécurité. Les réponses des enquêtés posent une contradiction parce que les espaces extérieurs sont des espaces publics non appropriables et personne n'a un acte de propriété pour ces espaces.

4.4/ Espace enjeu

Le territoire est la portion d'espace adéquate à la vie d'une société ou d'un groupe. Lorsque ce groupe est une institution, un acteur organisé pour développer une stratégie dans un but partagé, le territoire est avant tout le milieu de l'action de l'acteur considéré. L'espace environnant représente un enjeu pour cet acteur, qui cherche à exploiter ses ressources au mieux, à transformer l'espace matériel pour le rendre propre à l'exercice de ses pratiques d'usage. D'autres acteurs peuvent prétendre à l'utilisation de cette même portion d'espace, ce qui peut mener à des conflits.

Dans le cas d'acteur non organisé, et notamment pour les habitants, le territoire «milieu de vie, de pensée et d'action» recouvre l'espace pratiqué ou l'espace de vie. Il s'agit de l'espace matériel considéré comme le résultat et surtout le support de pratiques spatiales, d'individus et de groupes. On pourrait parler également de cadre familial de l'existence,

d'espace concret du quotidien : c'est l'espace fréquenté régulièrement, composés de lieux autour desquels se déroule l'existence, lieux de loisir, d'habitation... L'espace de vie est l'aire des pratiques spatiales.

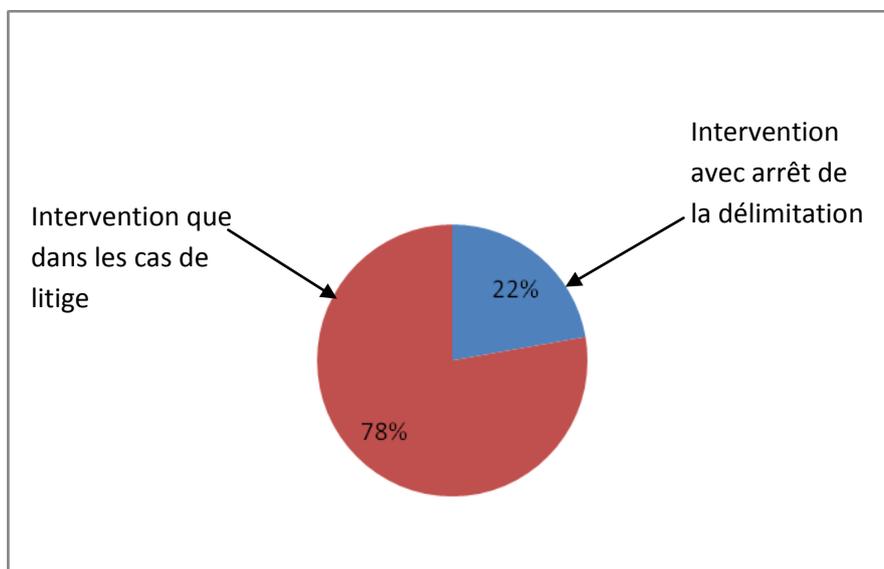
Comment figure t-il l'intervention des responsables des collectivités locales dans notre cas ?

Le nombre de réponses retenues représente 37,5% du total des enquêtés.

Selon les résultats de l'enquête on a trouvé que 77,78% des enquêtés ont affirmé que l'intervention des autorités locales concernées est limitée sur la délimitation de l'espace en litige. Par contre 22,22% des enquêtés ont affirmé que les autorités locales concernées sont intervenus avec l'arrêt de l'acte de délimitation complètement parce que les habitants n'étaient pas d'accord avec leur délimitation initiale.

On a pu recueillir que 27 réponses du total 47 des cas présentant un problème.

Figure n°13: l'intervention des responsables des collectivités locales dans les cas conflictuels



Les espaces verts sont abandonnés depuis leur première conception. L'état de ces espaces confirme le non gestion des espaces publics.



5/La sécurité

Les limites d'espace sont exprimées matériellement à une fin séparative, défensive ou protectrice tel qu'une murette, clôture,...etc.

On a pu noter lors de la prise des photos que les clôtures sont refaçonnées, c'est-à-dire remontées et aveuglées.

Quand on cherché dans les résultats d'enquête on a trouvé que la plupart des habitants enquêtés ont clôturé l'espace extérieur dans la période 1988- 1995. 41,7% de des réponses nous a affirmé le choix de la conception des clôtures en dur était pour des raisons de sécurité.

Dans la réponse des enquêtés on a confirmé que ce genre de construction et son remodelage étaient menés par des conditions de l'insécurité qu'a vécu la commune de Besbes en particulier et le pays en général.

L'impact de la décennie noire. (Voir photo n° 22, 23).



Photo n°22: mur surmontés

Photo : Henchiri Hanène (2010)



Photo n°23 : mur électrifié

Photo : Henchiri Hanène (2010)

5 / Le facteur temps

5.1/ Le passage et l'évolution du processus d'appropriation de l'espace

Le passage du processus de l'appropriation se fait dans le temps, c'est pour cela que la variante temps est nécessaire dans l'exposition de l'évolution du processus de l'appropriation.

Il se dégage des lectures faites sur le sujet [appropriation], que l'élément temps est fondamental. En effet, Henri Lefebvre (1976), considère que l'observation des espaces n'a de sens que si elle est croisée avec l'analyse des temps individuels et collectifs. Le «temps individuel» est celui de la vie, ou plus précisément de ce qu'on définit comme le cycle de vie, c'est-à-dire comme l'enchaînement des séquences de l'existence, ordonnées de la naissance à la mort, auxquelles correspondent des aspirations et des pratiques sociales différentes. Le «temps collectif», c'est celui de la ville, de la société dans son ensemble. La prise en compte de l'échelle temporelle nous paraît indispensable, car il est clair que les temps personnels et collectifs interagissent avec les modes de vie et les usages de l'espace. Par exemple, on peut penser que le développement des pratiques dans la vie d'un individu est principalement lié aux changements familiaux. Ces changements ont certainement des conséquences sur les manières d'habiter et les façons d'appréhender l'espace. Le temps long constitue pour nous l'opportunité de la mesure des évolutions sociales et c'est pour cette raison que nous le

considérons comme essentiel pour étudier la réaction des habitants face aux réalisations des propositions de plans architecturaux et urbains pour le logement social.

Etudier un processus implique de recourir à la notion de changement des transformations d'un lieu ou d'un espace ou de nouvelles formes émergent. Cela suppose la prise en compte du temps (implicitement ou explicitement)

Ainsi, la notion de processus est intimement liée ou (espace- temps) en géographie le mot de processus spatio temporel est un élément clé dans l'interprétation du phénomène

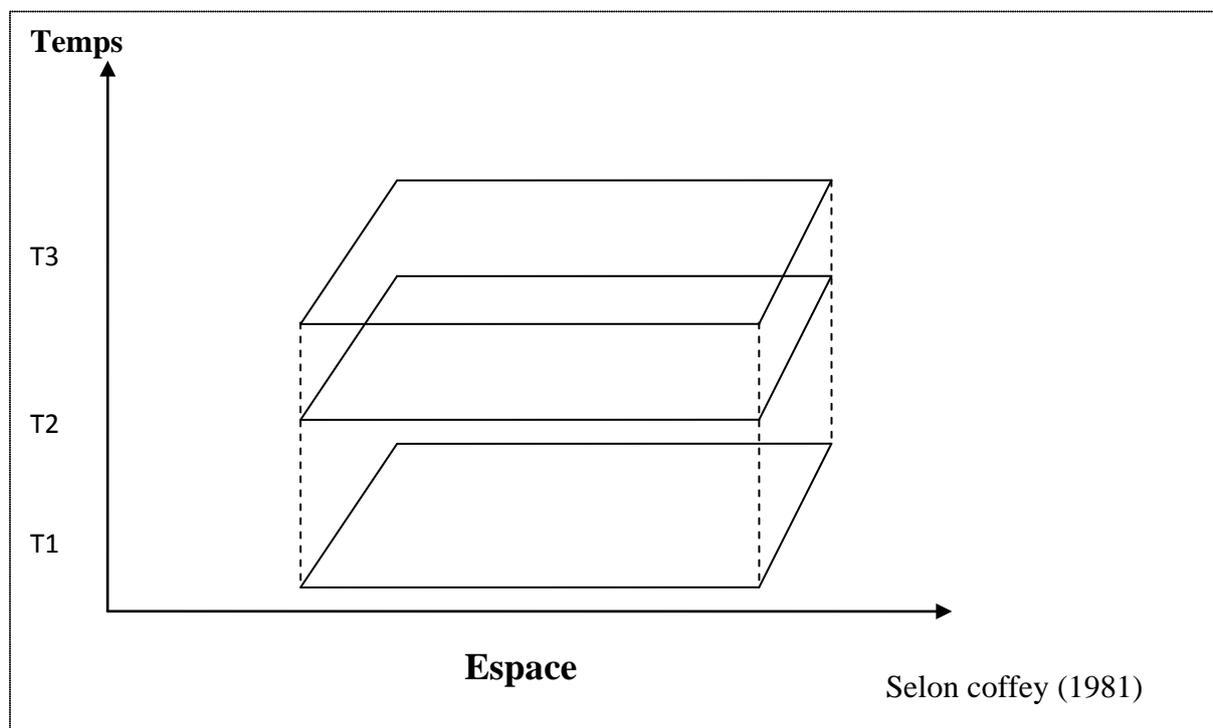


Figure n°15 : Le rapport espace temps (continuum espace temps)

Selon Coffey (1981) un processus spatial comporte deux composantes essentielles

Une structure spatiale c'est à dire une structure qui peut être étudiée en fonction de sa géométrie de sa topologie ou d'autres facteurs (volume taille ...)

Les mouvements dans l'espace qui réfèrent à des phénomènes de déplacement de circulation d'échanges et de diffusion. Ces différents phénomènes façonnent l'espace et en modifient Sa Structure.²⁹

La durée de la résidence constitue un variable important dans le développement de ce processus .revenant à l'idée que les pratiques d'usage de l'espace se confondent le plus souvent avec les gestes de la vie quotidienne et prennent sens pour ceux qui l'accomplissent avec des représentations personnelles construit à partir d'un système de représentations sociales et collectives. au titre de ces représentations figure l'image construite de l'espace habité qui *s'enrichit au fil du temps des expériences*.

La prise en compte de l'échelle temporelle nous paraît indispensable, car il est clair que les temps personnels et collectifs interagissent avec les modes de vie et les usages.

Le facteur temps est important pour visualiser les changements physiques de l'habitat et le changement social des habitants .on peut réfléchir que l'existence et l'accroissement des pratiques dans la vie d'un individu est fondamentalement lié aux transformations familiales. Ces changements ont automatiquement des effets sur les manières d'habiter et les façons d'appréhender l'espace.

La famille s'élargit dans le temps et l'appropriation s'élargit dans l'espace, les habitants exploitent l'espace public pour des raisons économiques en plus du social. Ils construisent des locaux commerciaux et installent des nasbaa sur ces espaces pour répondre à leurs besoins en créant un emploi pour eux. C'est ce qu'on a pu établir comme relation du social au spatial.

On a pu établir deux cartes de l'implantation des locaux commerciaux dans différents temps (temps 1 : au début de l'année 2009 c'était le moment de mes premières sorties sur le terrain après deux ans, dans mes sorties d'actualisation j'ai noté que le nombre des locaux et constructions a augmenté, alors j'ai pensé réaliser une deuxième carte d'implantation des locaux et nasbaa dans un temps 2 (2011). (Voir carte n°09)

Le type de délimitation de l'espace extérieur est aussi développé dans le temps. Avant dix ans une délimitation vague avec le béton armé avec un pourcentage plus de 45% ; problème de l'insécurité (la décennie noire). Le mode de délimitation le plus répandu dans les deux quartiers est la délimitation en dur (mur en béton armé), 47 enquêtés ont adapté ce mode

²⁹ Hervé Gumuchian, Claude Maois avec la collaboration de Véronique Fèvre. « Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement. ED.Economica, 2000.

de délimitation. La courbe du mode de délimitation en dur est en évolution continuée, avant vingt (20) ans de résidence au quartier, il n'y avait que trois (03) habitants qui avaient le courage de délimiter l'espace extérieur de leur logement en dur (appropriation solide). Moins de cinq ans la majorité des espaces extérieurs sont délimités par un mur. L'utilisation des plantes dans la délimitation était très répandue avant quinze (15) ans, elle est moins coûteuse légère et se fait comme marquage de l'espace à approprier. Ce type de délimitation donne un aspect un peu décoratif au quartier. L'utilisation du Zimmerman est toujours présente ces dernières années, on a remarqué sur le terrain que ce mode de délimitation figure les espaces de conflit une fois et dans d'autres cas les moyens financiers sont en jeu. Pour cela la non responsabilité et le non sérieux des autorités locales concernées dans la gestion et l'application des lois qui gèrent ces espaces publics ont été les causes principale de l'audace des habitants dans la figuration des pratiques appropriatives.

L'échantillon enquêté présente les informations de résidence suivante :

2,77% des enquêtés sont des résident mois de cinq ans, 34,72% des enquêtés résident le quartier entre seize (16) et vingt (20) ans . 41,66% des enquêtés résident dans le quartier il y a plus de vingt ans.

Tableau n°19: la durée de la résidence dans les quartiers d'étude

	Nombre des enquêtés	Pourcentage
Entre 01-05ans	02	2,77
06-10ans	10	13,88
11-15ans	05	6,94
16-20ans	25	34,72
Plus 20 ans	30	41,66
Sans réponse	00	00
Totale	72	100

5.1.1 / Le rapport : durée de résidence /appropriation de l'espace

Les habitants qui résident dans les quartiers moins de cinq ans ont tous effectué des modifications souples de leurs logements, par contre les enquêtés qui résident dans leur logement plus de cinq ans ont tous effectué des modifications de leurs logements soit souples ou lourdes.

Les résultats de l'enquête montrent que les familles qui n'ont pas approprié l'espace extérieur sont de petites familles constituées d'un couple âgé avec des enfants du sexe féminin célibataire que ce soit des ménages où leurs enfants sont indépendants.

Tableau n° 20 : le degré de modification

	Souple	Lourde
Entre 01-05ans	+	-
06-10ans	+	+
11-15ans	+	+
16-20ans	+	+
Plus 20 ans	+	+

Photo n° 24 : Evolution de la réappropriation de l'espace dans le temps (200 logements)



(A)

Photo Henchiri Hanène (Décembre 2009)



(B)

Photo Henchiri Hanène (Mai 2010)



(C)

Photo Henchiri Hanène (2011)



(D)

Photo Henchiri Hanène (2011)

Photo n° 25 : Evolution de la réappropriation de l'espace dans le temps (40 logements)



(A)

Photo Henchiri Hanène (Décembre 2009)



(B)

Photo Henchiri Hanène (2011)

5.1.2 / Le passage du mode de la délimitation de l'espace

Le passage de la délimitation de fait généralement sous le schéma n ° 14 comme il peut se faire directement en sautant une étape qui soit la délimitation « plantation » ou « grillage ».

Les photos suivantes montrent les différents types de délimitation dans les quartiers d'étude.

Le passage de la délimitation de l'espace extérieur se renouvelle à chaque fois qu'il y'a une possibilité d'approprier l'espace. (Tableau n° 21). On peut dire que le passage du souple au solide est en perpétuel continuation dans le temps et à chaque fois qu'il y à un espace non contrôlé. (Photo n° 30 A, B).

Tableau n°21: le mode de délimiter l'espace et sa durée

	Plantation	grillage	béton armé	Total
20 ANS	39	10	3	52
15 ANS	20	15	17	52
10 ANS	5	8	39	52
<5 ANS	0	5	47	52



Photo n° 27 : L'appropriation de l'espace extérieur. Espace considéré comme bien vacant



(A)

Photo Henchiri Hanène 2011

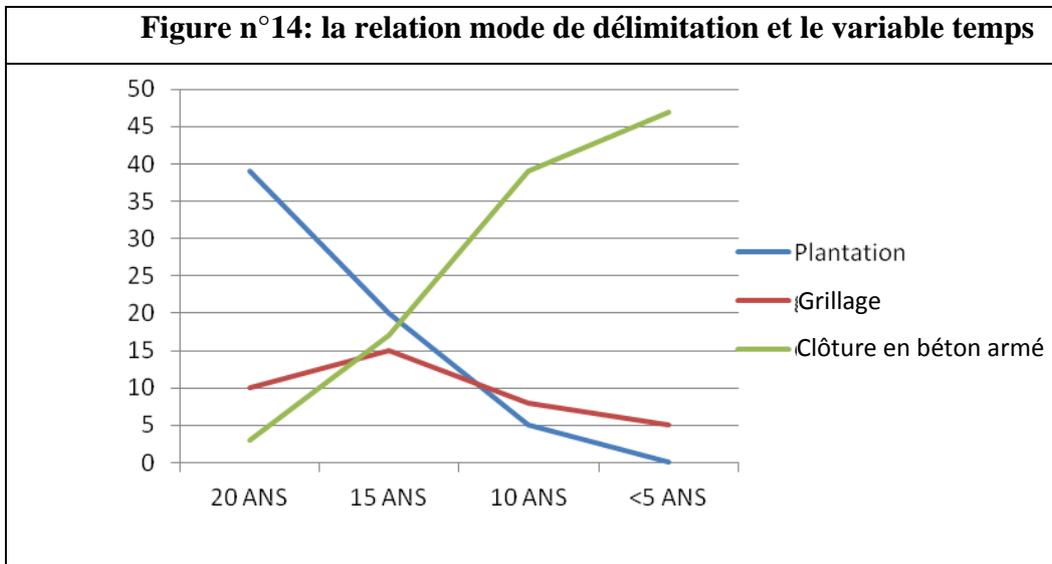


(B)

Photo Henchiri Hanène 2011

On a pu établir la relation (temps / appropriation) dans le graphe ci-dessous.

Figure n°14: la relation mode de délimitation et le variable temps



Le phénomène d'appropriation peut s'exprimer à travers plusieurs modalités, que PROSHANSKY nous parle de :

Une appropriation par le regard générant les émotions esthétiques, la curiosité et la familiarité .L'aménagement de l'espace autour de l'individu, lui permettant d'introduire ou d'orienter une relation plus ou moins privilégiée à cet espace; La délimitation concrète ou psychologique permettant la différenciation des sous espaces à l'intérieur d'une zone et de qualifier un lieu par la distinction entre l'intérieur et l'extérieur.

Les espaces sentimentalement appropriables doivent avoir du « caractère » et avoir un ensemble de caractéristiques morphologiques qui les rendent qualifiables et repérables. La qualité des détails joue à cet égard, un rôle très important dans le logement mais aussi et surtout dans la rue, le quartier et la ville.

L'appropriation peut être un processus intentionnel et volontaire et concrétiser des compétences individuelles ou collectives dans le façonnement d'un espace. Elle peut également apparaître comme conséquence non intentionnelle de pratiques particulières qui modifient l'espace; ainsi, un usager peut volontairement marquer l'espace contigu à son logement d'objets dissuasifs dont la seule fonctionnalité est d'interdire l'accès de cet espace aux autres; il peut, plus simplement, et en usant d'un droit reconnu de débordement de l'espace privé sur l'espace limitrophe, y installer un objet lié à un usage propre mais dont la présence rend impossible tout usage d'autrui sur cet espace.

Conclusion

L'homme trouve que l'appropriation de l'espace est une satisfaction elle-même. L'habitant redéfinit, reconsidère, réorganise une ou plusieurs parties voire l'ensemble du logement proposé. Pour reproduire son espace il trouve la satisfaction de ses désirs et besoins dans ces actes appropriatifs

L'appropriation de l'espace dans les quartiers du logement social est requérante à plus d'un aspect. L'observation et l'analyse de l'habiter à travers la mise en évidence des manières d'appropriation, des pratiques spatiales ont permis de déceler les véritables facteurs qui sont à l'origine de ces pratiques .ainsi à ce façonnement d'espace nous a permis d'établir plus d'un type de résultat :

1^{er} type : Les résultats du premier type montrent que la discordance entre le logement de type social et les habitants qui l'occupent, relève essentiellement d'une grande diversité de facteurs. Un grand nombre de ces facteurs renvoie plutôt aux caractéristiques spécifiques aux usagers (ou éléments typologiques des ménages) face à leurs logements, à savoir : la position sociale, l'exiguïté spatiale. C'est ce qui constitue le premier groupe de facteurs décisifs en cause du phénomène d'appropriation de l'espace dans l'habitat social.

2^{ème} type : les résultats du second type renvoient aux facteurs socioculturels qui qualifient, de manière générale, le phénomène de l'appropriation de l'espace, à savoir : d'une part ; le statut de propriétaire ainsi que les manières d'appropriation ; et d'autre part, l'usage des espaces appropriés, l'origine des habitants, la Horma et autres principes des valeurs culturelles sont convoqués.

3^{ème} type : les facteurs d'ordre économiques qui ont soutenues le processus de l'appropriation de l'espace à savoir l'aisance financière qui rend les modifications possibles.

4^{ème} types : les facteurs d'ordre juridique sont apparus à savoir le mode de la gestion des sous espaces. On assiste à des cas où l'intervention des autorités concernées est minime.

Le processus de l'appropriation d l'espace se développe dans le temps.

Alors, les occupants trouvent que les changements physiques de l'espace viennent pour résoudre des problèmes d'ordre sociologiques, qui peuvent être objectives ou subjectives.

Objectives : la taille du ménage par rapport à l'espace disponible.

La structure de la famille (adjonction ou non des fils mariés cohabitant).

Les ressources matérielles qui rendent ces transformations possibles (le revenus du chef de ménage, la présence d'un plus d'un actif,...)

Subjectif : les modèles culturels d'habiter véhiculés par les occupants (milieu social d'appartenance des chefs de ménages et leurs épouses).

« Toute forme de réutilisation spatiale d'un lieu, de récréation d'un nouveau cadre urbain, de nouvelles activités économiques, a pour effet d'agir et de transformer, parfois radicalement, l'urbanité. Le dysfonctionnement révèle ici la non prise en compte par les acteurs décideurs et concepteurs d'espace de formes d'appropriation »³⁰ Arnaud Gasnier.

La qualité des espaces publics contribue fortement à l'embellissement de la ville. L'espace public constitue un élément déterminant du paysage urbain en agissant sur les ambiances, les repères, les perspectives, les couleurs... Il permet de rendre la ville plus belle, plus attractive, plus habitable.

L'appropriation de l'espace a un impact négatif dans notre cas sur l'environnement urbain et en particulier sur l'aménagement et la gestion de l'espace en général. Le processus de l'appropriation se fait dans l'espace par le groupe social, alors son impact est socio-spatial.

1/ Impact visuel

LYNCH K. (1969) souligne que la qualité esthétique est une composante indispensable la vie quotidienne et qu'elle constitue un dialogue immédiat, intense et profond entre l'objet et l'individu qui le perçoit. (LYNCH K. : L'image de la Cité, Dunod, Paris, 1969.)

1.1/ La réappropriation des façades

La façade est un élément architectural essentiel d'expression et de communication d'un bâtiment. La façade du logement est vue depuis l'extérieur, c'est-à-dire elle est une surface du bâtiment qui représente la situation culturelle au moment où le bâtiment a été construit. Elle fournit également les caractéristiques des habitants d'un bâtiment, des indices sur leur façon de s'approprier cet espace. Les murs sont des éléments fondamentaux d'une construction. Un mur est un élément constitutif vertical pour créer des espaces d'un logement, et le mur en tant qu'un objet solide encadre notre existence dans le logement (FLUSSER. V, 1999).

Comment cette appropriation s'est-elle opérée? Et surtout quel résultat en est découlé de cette appropriation ?

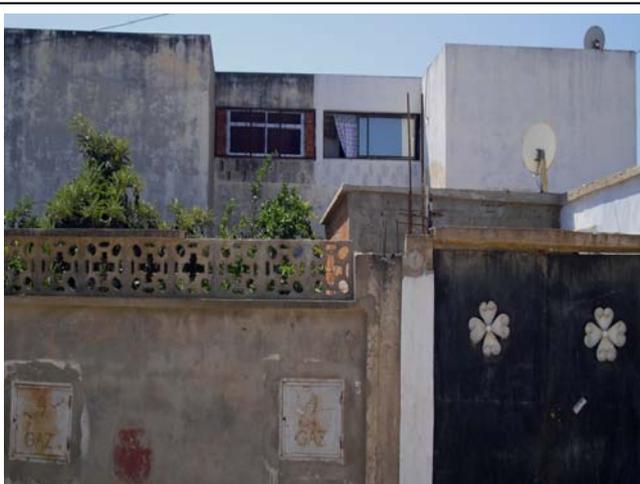
FLUSSER explique que les Hommes souhaiteraient remplir l'espace compris entre leurs quatre murs avec des objets qui attestent son pouvoir d'information. Ils le feront simplement parce que les murs sont là et qu'on ne peut pas les laisser nus. De plus,

³⁰ Arnaud Gasnier GREGUM - UNIVERSITÉ DU MAINE ESO - UMR 6590 CNRS

NEUMEYER affirme que le mur de façade n'est pas seulement un mur mais c'est un miroir pour l'Homme, il est un écran sur lequel il représente l'expression de sa personnalité. C'est pourquoi les modes d'appropriation de la façade représentent à la fois les caractéristiques de la façade et les habitants du bâtiment. La façade qui fait partie indissociable de l'environnement bâti est l'élément essentiel qui donne la traduction des signes d'appropriation de l'espace intérieur de l'habitat à travers des modifications opérées par les habitants. Car le logement est un monde de signes introverti et sa façade est la partie visible de ce monde.

La façade est l'une des composantes majeures de l'habitat, cette partie qui n'appartient pas à celui qu'il habite mais en réalité à celui qui la regarde. Mais nous sommes confronté à une réalité autre que celle-ci, une réalité où l'habitant est l'unique propriétaire, excluant de ce fait, les deux autres agents impliqués; le concepteur (organisme, administration, promoteur, ou autre), et les autres habitants, ceux qui passent chaque jour par là.

La façade qui fait partie indissociable de l'environnement bâti est l'élément essentiel qui donne la traduction des signes d'appropriation de l'espace intérieur de l'habitat à travers des modifications opérées par les habitants. Car le logement est un monde de signes introverti et sa façade est la partie visible de ce monde. Les changements sur les façades ont donné une nouvelle image, une vue déformée des façades, résultant de la multiplication des matériaux utilisés dans les modifications et les changements sur les balcons et les fenêtres. Les deux quartiers présentent un paysage désolant. Les façades des bâtiments sont d'une pauvreté criante.



**Photo n°28 : déformation des façades
changements sur les balcons et les séchoirs.
(200 logements)**

Photo Henchiri Hanène 2009



**Photo n°29 : déformation des façades
modification au niveau de l'escalier.
(200 logements)**

Photo Henchiri Hanène 2011

**Photo n°30 : déformation des façades changements sur les balcons et les fenêtres.
(200 logements)**



(A)
Photo Henchiri Hanène 2011



(B)
Photo Henchiri Hanène 2011

1.2 / La prolifération des constructions illicites

On est en présence d'un ensemble de bâtiments dont le paysage est dépourvu de tout autre composant. Le regard ne peut se fixer sur aucun endroit du fait que tous les endroits se ressemblent. L'observateur se sent perdu dans l'étendue anonyme.

Les constructions illicites sur l'espace extérieur public présente une image moche pour la vue. L'illicite est dans la plus part du temps des habitations, des garages des locaux, ...etc.



Photo n° 31: l'image des constructions illicite

Photo : Henchiri Hanène (2010)

1.3/ le type de délimitation de l'espace extérieur

La multitude de type de délimitation de l'espace Comme on a cité au troisième chapitre les clôtures sont de matériaux différents et de formes aussi différentes qui donnent une image de mosaïque de couleurs et de constructions anarchiques aux quartiers. On assiste une médiocrité dans le marquage de l'espace presque dans la totalité des cas.

Les constructions illicites et les clôtures qui se ressemblent par fois rendent le tissu peu perceptible, illisible et difficile de s'y retrouver ou de s'y repérer pour un nouveau arrivé. Dans ce type de production de l'espace bâti, le regard ne peut se fixer sur aucun endroit du fait que les endroits se ressemblent. L'observateur se sent perdu.

**Photo n°32 : Aucune valeur esthétique dans le marquage de l'espace
(Murs aveugle, des clôtures dépourvus de tout aspect esthétique).**



(A)

Photo : Henchiri Hanène (2010)



(B)

Photo : Henchiri Hanène (2010)

2/ Impact sur le fonctionnement de l'espace

Le détournement d'usage des espaces publics et la perte de leurs fonction principale : les espaces verts, les parkings, les trottoirs, et la rue.

Les quelques interventions timides de la part des habitants dans l'espace interstitiel à proximité des bâtiments ne peuvent à elles seules suffirent pour assurer les variétés des figures du paysage.

2.1/ Impact sur la circulation des piétons et automobiles

Un nouveau paysage économique est apparu à cause des actes appropriatifs faits au niveau des espaces publics qui ont contribué au développement d'un certain nombre de problèmes, qu'on peut citer :

Problème au niveau de la circulation où résultent les problèmes de mouvement des piétons ou automobiles. À cause des marchandises exposées sur les trottoirs et sur la route, la surface de la route est réduite ce qui gêne les piétons et les automobilistes.

Photo n°33 : Invasion des trottoirs et de la route par les marchandises (40 logements)



(A)

Photo Henchiri Hanène (2011)



(B)

Photo Henchiri Hanène (2011)

3/ Impact d'ordre social

Plus d'une querelle entre les voisins s'est développée autour des espaces extérieurs communs et leur délimitation. Plus d'une querelle s'est développée entre les habitants du quartier 40 logements et les gens qui installent leurs nasbaas aux trottoirs et même dans la rue. L'appropriation de l'espace et le vécu de ce dernier a plus d'un impact d'ordre social qu'on expose.

3.1/ Bruit et nuisance

Parmi les différents problèmes dont souffre les habitants du quartier 40 logements surtout, le bruit qui arrive en première position. Sachant que le bruit est développé à travers le processus de l'appropriation de l'espace et l'évolution du commerce de la rue (les nasbaa). Le bruit, défini comme un son indésirable, constitue une nuisance majeure dans la vie quotidienne.

Parmi les principaux effets auditifs, le traumatisme acoustique est causé par un bruit bref mais de très forte intensité (explosion de pétard par exemple). Dans ce cas, les structures de l'oreille sont endommagées. L'exposition à un bruit intense peut provoquer un bourdonnement des oreilles, appelé acouphène. Le bruit peut entraîner aussi des perturbations du sommeil des habitants.

La maîtrise du bruit en milieu urbain est un facteur de confort des quartiers. Les activités urbaines, qui sont toujours en relation avec les ambiances sonores qu'elles produisent, traduisent la vitalité du quartier 40 logements surtout qui profitent de sa localisation au centre-ville. Un paysage sonore en rapport aux activités qui s'y déroulent peut nous amener à réfléchir sur dans quel le cadre de vie les habitants vivent.

3.2/ Le processus d'appropriation de l'espace public et la femme

L'appropriation de l'espace public crée des contraintes pour la circulation féminine. Les cafés qui sont étalés sur l'espace public environnant, ont produit un gros problème pour leur circulation, c'est-à-dire les femmes ici sont obligées soit de faire un long trajet pour attendre le point voulu, soit se traverser le café ce que pose pour elles des problèmes.

3.3/ Le processus d'appropriation de l'espace public et les enfants

L'appropriation de l'espace aire de jeux espace vert à obligé les enfants à jouer dans la rue et sur le trottoir qui sont très dangereux,

Certaines familles interdisent la sortie à leurs enfants parce qu'ils ont peur des accidents. Alors ils sont obligés de les garder chez eux.

4/ détérioration de la rue et des trottoirs

Développement de l'activité commerciale sans précédent, La construction, l'utilisation du sol et l'appropriation de l'espace sont régies par le commerce. Les actes appropriatifs des espaces publics au sein des quartiers étudié spécifiquement au quartier 40 logements ont un impact négatif sur l'environnement urbain et en particulier et sur l'aménagement et la gestion des espaces extérieurs en général.

L'appropriation des trottoirs et routes par le commerce à un double impact sur le cadre de vie des citoyens, (problématique de gestion des déchets, congestion etc.)

La pollution : à la fin de la journée, le problème qui gêne les habitants des quartiers est les déchets que laissent les commerçants dans la rue qui donne une image polluée aux quartiers.



Photo n° 34 : image de la rue (40 logements)

Photo : HENCHIRI HANÈNE

De plus, l'espace public se trouve dans un état de détérioration important dans ses différentes composantes. Ce qui témoigne du manque d'entretien et de mauvaise gestion de la part de la commune (terrain libre, déchets domestique (ordures ménagères...etc.). Le terme pollution visuelle est plus adapté.

Les quelques interventions timides de la part des habitants dans l'espace interstitiel à proximité des bâtiments ne peuvent à elles seules suffire pour assurer les variétés des figures du paysage.

Conclusion

Le processus de l'appropriation de l'espace a plus d'un impact sur l'espace et sur le social.

Une image mal aimée des quartiers aires d'étude. Un paysage économique des quartiers est apparu Attaché d'un paysage pollué.

Les appropriations de l'espace ont affecté les plans initiaux des quartiers. Les constructions illicites ont donné l'image du désordre spatial.

Le processus de l'appropriation de l'espace a minimisé la surface des espaces publics.

L'État algérien, pour lutter contre la crise de logement, a développé plusieurs formules dont le logement social qui est un modèle européen d'origine. Ce type de logement est destiné aux catégories de populations les plus « démunies ». Or le standard adopté ne répond pas aux besoins de la famille algérienne, d'où les transformations apportées à la sphère privé et public. Ce pose alors le problème de la détérioration du paysage urbain.

L'habitant développe des formes appropriatives sur son espace. Il le transforme pour qu'il soit adapté à ses besoins. Les habitants agissent selon des logiques (sociales, économiques, culturelles, etc.) et utilisent et réapproprié l'espace sous plusieurs formes pour qu'ils répondent leurs besoin .cela est définis sous la notion de pratiques spatiales. La place et la fonction réelle des lois qui sont censés gérer l'espace urbain, une fois que la gestion, le contrôle et la sanction de ces actes appropriatifs sont absents, permis le développement des pratiques appropriatives. Ce processus se développe dans le temps, la où les conditions sociaux, économiques se développent et le control est absent les actes appropriatives de l'espace est présent et évolué de sa part.

Ces formes appropriatives de l'espace ont plusieurs d'impact sur l'espace et la société. Esthétique, fonctionnel et social.

Les usagers matérialisent toujours des modèles socio-culturels traditionnels à travers les stratégies d'occupation spatiales et à travers la fonction donnée aux espaces appropriés.

Il paraît que nous vivons une nouvelle mutation de leur conception et vocation. Reflets de la société d'aujourd'hui dans la manière de construire son espace de vie.il entre en jeu plus d'un acteur : d'une part un acteur décideur de l'urbain, d'autre part un acteur concepteur, et un acteur usager de cet espace.la réunion de ces trois élément agit sur l'espace porteur de cette trilogie d'acteur. L'espace reçoit une idée conçue et l'usager y pratique ses idées.

Ces formes appropriatives issue de la relation (homme/espace) ont participé à produire un nouveau espace non planifié.

Alors l'Etat produit un espace planifié et l'habitant produit un espace non planifié.

Notre travail s'arrête dans l'état du diagnostic du processus de l'appropriation de l'espace et la relation que développe l'homme sur l'espace. Comme le montre le schéma ci-dessous

Pour cela tous les acteurs (décideur politique, décideur d'urbain, aménageurs acteurs locaux ...) doivent participer ensemble et penser à créer des projets sociaux qui incluent les besoins et le désir de la population occupante pour arriver à un climat urbain aimé par le concepteur, le gestionnaire et le plus important l'utilisateur.

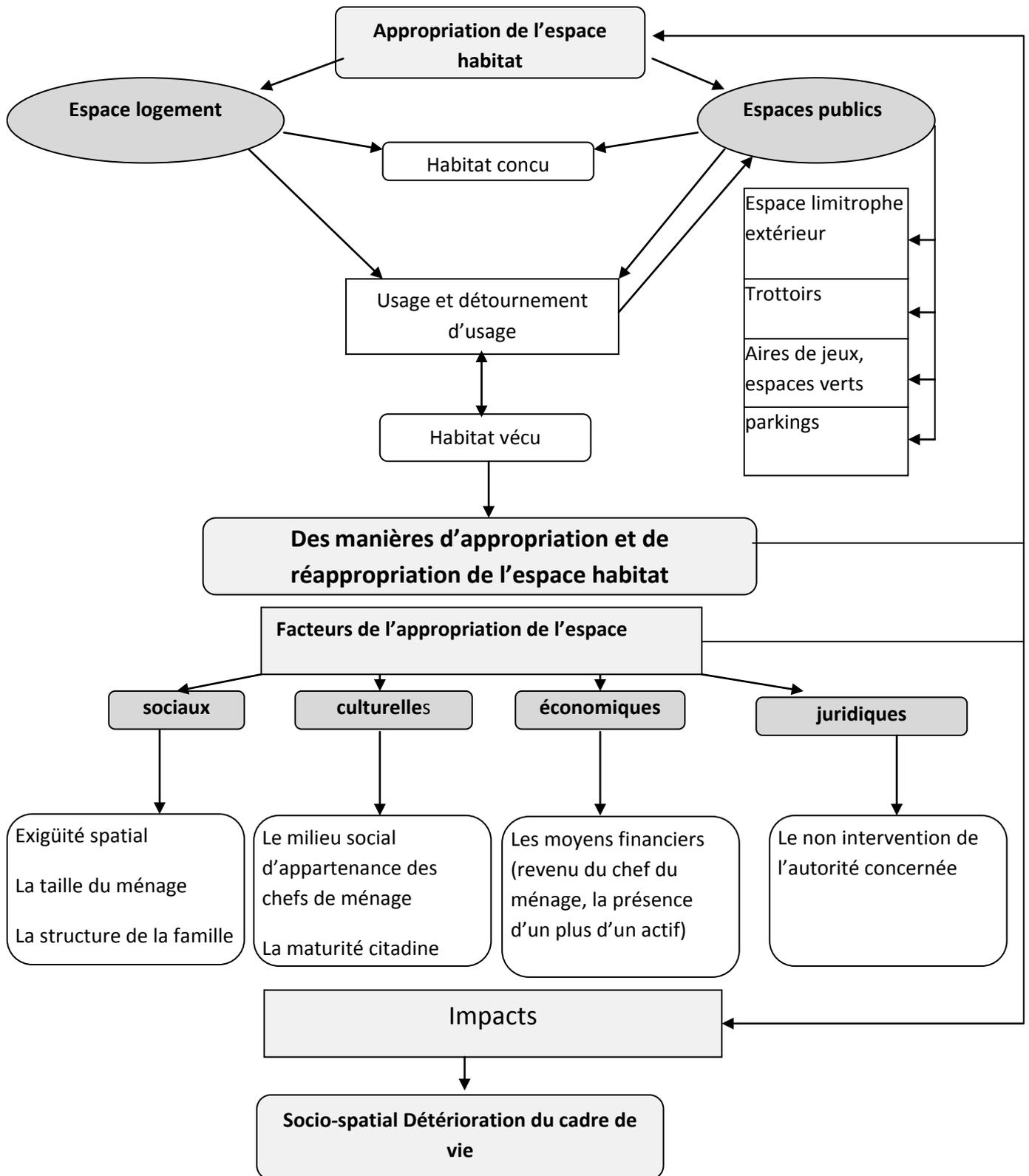


Schéma synthétique du processus de l'appropriation de l'habitat et son impact

Nous sommes en face d'une situation d'espace planifié par l'Etat et un espace refaçoné par l'utilisateur. Nous assistons à des espaces planifiés spatialement et avec le temps l'utilisateur « un acteur de l'urbain » replanifie son espace selon ses besoins.

